Des harraga recrutés dans la Légion étrangère

Page 5

CHRISTOPHER ROSS DEPUIS HIER À RABAT

Le Maroc tente de saborder la visite de Ban Ki-moon

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5408 - JEUDI 25 FÉVRIER 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LES INTENDANTS DE L'ÉDUCATION PROTESTENT

Menace d'une grève illimitée

Page 5

Haddad ouvre un grand boulevard à Sidi Saïd

L'UGTA INVITÉE À INVESTIR LE PRIVÉ

Aujourd'hui, le terrain semble un peu plus dégagé pour l'UGTA qui entend investir le secteur privé après la main tendue du patron du FCE. Cette entente UGTA-FCE sur bien des points et positions, souvent convergents, commence à faire jaser aussi bien dans la classe politique que dans le milieu syndical. L'idylle naissante et inattendue entre un syndicat et une organisation patronale est unique en son genre. Elle lie deux pôles diamétralement opposés.

Page 3





DR

L'AGRICULTURE À GHARDAÏA

ENTRE QUALITÉ ET SOUFFRANCES

La culture de certains produits sortant parfois de l'ordinaire, comme ce citron de 1,250 kg, nous permet aujourd'hui plus que jamais de dire que tout est cultivable dans le Sud, pour peu qu'on en ait la volonté. Ghardaïa au centre, El-Oued au sud-est, Béchar au sud-ouest et d'autres contrées mettent sur le marché national un produit importé par le passé. Certes, les quantités sont encore faibles, mais la collaboration des autorités locales et le soutien matériel de l'Etat pourront amplement contribuer à une augmentation sensible de la production agricole.

Page 6



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

GEL ANNONCÉ DE L'ACCORD D'ASSOCIATIO N ALGÉRIE- UE

Les Douanes apportent des précisions

LA DIRECTION générale Douanes, a réagi à la note interne rendue publique, hier, au sujet du gel de l'accord d'association signé avec l'UE. Le document révélait que «l'ensemble des franchises délivrées est considéré caduc à partir du 1er janvier 2016». Même sila note existe mais elle ne concerne finalement que trois produits à savoir, les véhicules, le ciment et le rond à béton. La décision a été annoncée dans une instruction signée du Premier ministre Abdelmalek Sellal et datant du 14 février courant.La correspondance en question est parvenue aux services des douanes avec effet immédiat à compter de ce mardi 23 février à la mi-journée.De fait, ces deux accords majeurs sont suspendus unilatéralement par l'Algérie. La mesure est effective dans les ports, les postes frontières et les aéroports.Dans le télégramme émis par la direction générale des impôts il est écrit que «l'ensemble des franchises délivrées sont considérées caduques à partir du 1er janvier 2016». Hier, la direction générale des douanes a adressé à différentes structures une note dans laquelle elle précise que le gel ne concerne que les produits «soumis à la licence d'importation». Selon le directeur des douanes, les franchises considérées comme caduques sont celles qui portent exclusivement sur les produits repris dans les deux avis d'ouverture de licence d'importations du ministère du Commerce. Il s''agit du ciment, des véhicules et du rond a béton ainsi que des contingents de produits agricoles et agroalimentaires soumis aux licences d'importation. Après une période de flottement, les prestations ont repris finalement dans les différents ports du pays.

H.A

CHRISTOPHER ROSS DEPUIS HIER À RABAT

Le Maroc tente de saborder la visite de Ban Ki-moon

Le SG des Nations unies, Ban Ki-moon, est en principe attendu le mois prochain au Maroc dans le cadre de sa tournée dans la région pour trouver une solution pacifique, juste et durable à la question sahraouie, susceptible de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à la liberté et à l'autodétermination.

Mais plus d'un mois après l'annonce officielle de cette visite, aucune date n'a encore été annoncée du côté marocain qui tente, vaille que vaille, de saborder la visite du SG de l'ONU. L'envoyé personnel du SG des Nations unies pour le Sahara Occidental, Christopher Ross, est arrivé hier à Rabat pour s'entretenir avec le ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddin Mezouar, pour tenter d'arracher un accord sur une date précise. Le bureau des Nations unies au Maroc ne «croit pas» que la visite de Ban Ki-moon au Maroc aura lieu en mars prochain, comme cela avait été pressenti.

Pourtant le Conseil de sécurité des Nations unies, présidé par le Venezuela en février 2016, avait approuvé la visite du SG de l'ONU au Sahara occidental pour «visiter la région et pour parvenir à une solution politique à ce long conflit». Le report de la visite au mois de juillet, annoncé par plusieurs médias marocains, n'est pas confirmé par l'ONU au Maroc. : «Nous aussi attendons des informations officielles du siège», a confié un représentant du bureau de l'ONU. Dans le cadre de la même tournée, M. Ross s'était rendu en Espagne où il avait reçu des garanties quant à la poursuite des efforts pour la mise en place du processus d'autodétermination par les autorités espagnoles : «L'Espagne soutient les efforts internationaux visant à trouver une solution politique juste et durable (...) qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», avait affirmé le secrétaire d'Etat espagnol aux affaires étrangères Ignacio Ibanez, a rapporté l'Agence de presse sahraouie. «L'Espagne continuera d'apporter son soutien aux efforts de l'ONU et à son envoyé personnel pour le Sahara occidental afin de parvenir à une solution favorisant l'accès du peuple sahraoui à son droit à la liberté, et à l'autodétermination», a affirmé le ministère espagnol cité par SPS. L'émissaire onusien,



Christopher Ross, était arrivé lundi en Espagne après une tournée qui l'avait conduit en Algérie, aux camps des réfugiés sahraouis et en Mauritanie dans le cadre d'une visite officielle dans la région.

Pourtant le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé le 11 février dernier le plan du SG de l'ONU Ban Ki-moon d'effectuer une visite au Sahara : «Il y avait un consensus entre tous les membres du Conseil de sécurité pour donner un soutien clair au SG dans ses efforts pour visiter (…) la région et pour parvenir à une solution politique à ce long conflit», relaie le média espagnol qui cite Rafael Ramirez, l'ambassadeur vénézuélien dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le représentant du Venezuela, dont le pays a souhaité traiter la question du Sahara occidental lors de la réunion du Conseil de sécurité, a révélé que les 15 membres de celui-ci ont également affiché leur soutien à Christopher Ross, l'envoyé de Ban Ki-moon, qui est en charge de l'organisation de cette visite : «Le Conseil de sécurité devrait traiter en avril le nouveau rapport du SG de l'ONU sur le conflit» a déclaré l'ambassadeur vénézuélien, ajoutant qu'il était «très utile» que Ban Ki -moon voyage avant cette date. Pour l'agence espagnole EFE, qui cite des sources diplomatiques, le SG de l'ONU espère faire le déplacement dans la région au début du mois de mars alors que le Maroc aurait demandé que cette visite soit repoussée au mois de juillet prochain.

En avril, le Conseil de sécurité de l'ONU décidera de la prorogation du mandat de la Minurso, la mission de l'ONU au Sahara occidental. De son côté le porte-parole de Ban Ki-moon, Stéphane Dujarric, a déclaré que le voyage ne sera pas officiellement annoncé tant que les détails ne seront pas fixés. En Algérie, les dates des 6 et 7 mars prochain ont d'ores et déjà été annoncées par un communiqué du ministère des Affaires étrangères, après un entretien entre le président Bouteflika et Christopher Ross.

H. A.

SELON RAMTANE LAMAMRA

L'Algérie a pris toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser ses frontières

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé hier que l'Algérie avait pris «toutes les dispositions nécessaires» pour sécuriser ses frontières et contribuer à la sécurisation de toute la région. L'Algérie a pris «toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser ses frontières» a-t-indiqué ajoutant que les autorités maitrisent la situation : «Nous maîtrisons la situation. Nous veillons à la sécurité de notre pays et celle de nos voisins, mais la vigilance reste de rigueur». Selon Lamamra, la diplomatie algérienne «fait un travail complémentaire à travers des concertations avec les pays voisins et d'autres influents dans la région dans l'objectif de sécuriser les frontières du pays et d'assurer la sécurité de tous les pays de la région», a-t-il enchaîné. Il a, par ailleurs, estimé que la prochaine visite du SG de l'ONU, Ban Ki-Moon, prévue mars prochain en Algérie et dans les pays de la région était «importante» soulignant que ce périple, bien qu'il soit en relation avec la «question sahraouie», sera axé sur plusieurs thèmes dont la participation à une conférence sur la protection de la femme contre la violence à l'occasion du 8 mars, journée internationale de la femme. S'agissant de la situation en Syrie, Lamamra a rappelé la tenue d'un conseil ministériel arabe le 10 mars prochain «en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux négociations de Genève».

S. N.

MALGRÉ L'INTOLÉRANCE, LA RÉPRESSION ET LES OBSTACLES MAROCAINS

«Les manifestations des Sahraouis restent pacifiques»

LES MANIFESTATIONS pacifiques sahraouies font face à l'intolérance, la répression et les obstacles marocains, a déploré hier, à Londres, l'experte de l'ONG Amnesty International (AI), Sirine Rached, chargée du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord. Dans une déclaration en marge de la conférence consacrée à la présentation du rapport d'AI comptant pour la période 2015/2016, Mme Rached a relevé l'« intolérance, la répression et les obstacles marocains contre les Sahraouis ». Elle a également parlé de violence faite par les forces marocaines contre des manifestations pacifiques des défenseurs des droits humains, de ceux qui font campagne pour l'autodétermination, et ceux qui manifestent pacifiquement pour d'autres causes, comme l'emploi par exemple. «Plusieurs manifestants pacifiques sahraouis se voient faire l'objet de poursuites judiciaires, d'arrestations, l'utilisation excessive de la force», a-t-elle regretté. Elle a cité comme exemple le cas de la présidente de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain(ASVDH) qui a été interdite de voyage lorsqu'elle devait participer à Genève et en Europe à des activités de plaidoyers sur les droits humains. La répression marocaine contre les Sahraouis s'exerce également à travers des poursuites judiciaires, a observé Mme Rached, qui a expliqué que la justice marocaine «permet des procès inéquitables, des procès fait sur la base d'aveux sous la torture» et devient ainsi «un moyen de répression». Elle a également regretté que les défenseurs sahraouis des droits de l'homme se voient refuser leur liberté de rassemblements et d'expression.

R. N.

FACE AUX INCIDENCES DE LA CRISE PÉTROLIÈRE

Bouteflika promet une politique judicieuse et rigoureuse

La crise pétrolière et le tassement des ressources financières ne freineront pas les projets d'investissements envisagés par l'Algérie.



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'a affirmé hier en soulignant que la politique prudentielle envisagée par l'Algérie à l'époque du pétrole cher lui permet d'être actuellement en mesure de faire face à l'effondrement des prix du pétrole qui ont chuté de près de 70% en moins de deux ans.

Dans un message adressé aux travailleurs algériens à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 45e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le chef de l'Etat a assuré que l'Algérie était déterminée à «faire face aux retombées de la chute des prix du pétrole au moyen d'une politique de développement économique judicieuse et rigoureuse à la fois». Il a souligné le fait que l'Etat était déjà conscient de l'instabilité cyclique du marché international des hydrocarbures.

Ce qui l'a poussé à profiter de l'aisance financière pour le remboursement anticipé de la dette extérieure, tout en cessant le recours à l'endettement en plus de la mise en place d'un dispositif prudentiel à travers la création d'un fonds de régulation des recettes. «C'est grâce à cette démarche que nous sommes, à l'heure actuelle, en mesure de faire face à l'effondrement des prix du pétrole qui ont chuté de près de 70 % en moins de deux ans», a-t-il affirmé.

Il a assuré dans le même message que l'Algérie n'envisage nullement de renoncer à la rigueur requise et nécessaire à la gestion des ressources publiques et à la rationalisation des options financières. «Et je tiens à affirmer ici que nous sommes déterminés à faire face aux retombées de la chute des prix du pétrole au moyen d'une politique de développement économique judicieuse et rigoureuse à la fois», a souligné le président de la République dans ce message lu en son nom par Benamar Zerhouni, conseiller à la présidence de la République.

Le Président a assuré en outre que l'Algérie ne prévoit pas de cesser d'investir dans les facteurs de réussite du développement économique et encore moins renoncer à ses choix fondamentaux en termes de solidarité nationale véritable et de justice sociale réelle, et ce en dépit de l'acuité de la crise.

Le chef de l'Etat est longuement revenu sur la récente révision de la Constitution qui met l'accent sur la nécessité de diversifier l'économie tout en préservant le caractère public de certains secteurs stratégique. Il a déclaré à ce propos que la Constitution prévoit des dispositions «fondamentales» qui «confortent » les choix nationaux dans le domaine économique, notamment pour ce qui est de la préservation de la propriété publique des mines, des hydrocarbures et autres secteurs vitaux. Il a ajouté dans ce même contexte que la Constitution révisée «insiste sur la responsabilité de l'Etat dans la sauvegarde des terres agricoles et des ressources hydriques».

Le chef de l'Etat a toutefois assuré que «d'autres amendements consacrent la liberté d'investir, l'encouragement par l'Etat de toutes les entreprises sans distinction, la régulation du marché et la lutte contre le monopole».

Estimant que la diversification et la compétitivité de l'économie nationale sont des exigences pressantes dans la conjoncture actuelle, le Président a souligné la nécessité de faire des entreprises la locomotive et le moteur de la croissance.

Z. M.

ALI HADDAD OUVRE UN GRAND BOULEVARD À SIDI SAÏD

L'UGTA invitée à investir la sphère privée

LE PATRON du FCE, la puissante organisation patronale, Ali Haddad a révélé hier lors de la cérémonie marquant le 60e anniversaire de la création de l'UGTA son souhait de voir le syndicat historique s'implanter dans les entreprises privées où il est, à l'heure actuelle, quasiment absent et même supplanté par les syndicats autonomes. «Soyez convaincus que le Forum des chefs d'entreprises est totalement acquis au principe d'un syndicat des travailleurs fort et engagé dans la défense des intérêts de cette importante catégorie de la population. Nous sommes prêts à signer avec vous le protocole d'accord entre le FCE et l'UGTA», dira le leader du FCE à l'adresse d'Abdelmadjid Sidi Saïd. Si la majorité des employés du secteur privé est affiliée à des syndicats autonomes, les travailleurs relevant du secteur public sont tous, à l'exception de quelques secteurs (éducation, enseignement, santé et administration publique), affiliés au syndicat historique UGTA à travers ses quinze fédérations.

En termes de travailleurs encartés, l'UGTA garde un nombre important par rapport aux syndicats autonomes ; ces deniers commencent à inquiéter sérieusement les responsables de la centrale qui voient d'un mauvais œil l'incursion de ces syndicats libres dans son giron. La Centrale syndicale, qui fête aujourd'hui ses 60 ans d'existence, n'est plus seule sur le terrain social. Des dizaines de syndicats autonomes sont apparus au début des années 1990 après l'ouverture du champ politique et syndical. Ils étaient une cinquantaine à avoir été agréés dans la foulée de «l'ouverture démocratique» au début des années 1990. Aujourd'hui, le terrain semble un peu plus dégagé pour l'UGTA qui entend investir le secteur privé après la main tendue du patron du FCE. Cette entente UGTA-FCE sur bien des points et positions qui sont souvent convergents commence à faire jaser aussi bien dans la classe politique que dans le milieu syndical.

L'idylle naissante et inattendue entre un syndicat et une organisation patronale, bien qu'elle soit unique en son genre, car leurs intérêts et leurs objectifs divergent souvent, trouve sa parfaite illustration dans le combat que mènent les deux partenaires dans la défense et la promotion de la production nationale, un thème cher aux deux organisations.

Et même au-delà de ce principe car leurs adversaires les soupçonnent même d'avoir contracté un deal qui pourrait aller beaucoup plus loin dans la perspective d'une succession annoncée à l'orée de la présidentielle de 2019. Telle est la question posée aujourd'hui. Bien qu'au fil des mandats du président Bouteflika, l'UGTA se soit positionnée toujours pour l'actuel locataire du Palais d'El Mouradia et participe au débat politique. Mais les relations entre le syndicat historique et le politique ne peuvent se résumer dans cette seule phrase. C'est loin d'être la première fois que la Centrale se prononce en faveur d'un candidat lors d'une élection.

Et même lorsque le syndicat ne le fait pas de manière claire, les valeurs qu'il défend et les critiques qu'il formule à l'égard de tel ou tel candidat ou de telle ou telle mesure permettent souvent de lire entre les lignes.

Le chef de l'État a placé son quatrième mandat sous le signe du développement économique pour faire en sorte que l'Algérie se mette définitivement sur les rails du développement. Et il compte vraiment sur le secteur privé. Celui-ci doit être imaginatif, créer des entreprises et attirer des investisseurs étrangers pour accompagner ce changement dans le pays, qui en a grandement besoin surtout en cette période de vaches maigres.

Hocine Adryen

HYDROCARBURES

«Plus de 450 puits de pétrole et de gaz découverts depuis 1971»

LE PRÉSIDENT de la République a affirmé que «plus de 450 puits de pétrole et de gaz ont été découverts depuis 1971», ajoutant que «la production nationale des hydrocarbures avait ainsi triplé permettant de renforcer les capacités de commercialisation du gaz et du pétrole». Il a souligné que ces découvertes ont permis aussi de «garantir les ressources financières nécessaires au processus de construction de l'économie nationale et de développement social».

Le chef de l'Etat a ajouté que «l'électrification et le raccordement au gaz naturel à travers le pays ont atteint un des taux les plus élevés au monde» , précisant que «la priorité accordée par les pouvoirs publics à l'approvisionnement du marché national en vue de répondre à la fois à la demande du citoyen et de l'industrie, témoigne du souci d'aller vers la satisfaction des besoins des citoyens de toutes les régions en énergie et en développement économique et social».

Le chef de l'Etat a rappelé que «la nationalisation des hydrocarbures fut l'étape la plus importante dans le combat mené par l'Algérie indépendante pendant une décennie ou presque pour parvenir à établir de bons rapports avec nos partenaires dans le domaine des hydrocarbures, avant que l'impasse qui a entravé cette démarche nous amène à la décision de recouvrer notre entière souveraineté sur ces ressources vitales».

«Et dans ce contexte précisément, a souligné le président Bouteflika, la création de la société Sonatrach sera un repère essentiel dans le processus de nationalisation des hydrocarbures algériennes sous l'Algérie indépendante».

«Cette société stratégique a permis, a-t-il ajouté, de renforcer nos capacités gazières et pétrolières mais aussi et surtout de former la première génération de cadres algériens spécialisés dans ce domaine».

B. N.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

«Les options du pays dans sa politique sociale consolidées»

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que la révision de la Constitution était venue consolider les options de notre pays dans sa politique sociale et de solidarité nationale.

«La révision de la Constitution est venue consolider les options de notre pays dans sa politique sociale et de solidarité nationale, notamment dans les domaines de la santé, du logement, de l'enseignement, des droits des travailleurs et de la solidarité avec les catégories démunies et celles aux besoins spécifiques», a précisé le Président.

Il a souhaité que «toutes ces mesures incitatives et toutes ces assurances constituent une motivation de plus pour tous en faveur d'un effort plus que jamais soutenu pour accélérer la cadence du développement économique et social».

R. N.

LES INFRASTRUCTURES HÔTELIÈRES ET LES SERVICES

Rencontre algéro-espagnole sur le tourisme aujourd'hui à Valence

LE CERCLE du Commerce et d'Industrie algéro-espagnol (CCIAE), en collaboration avec le Conseil des chambres de la communauté de Valence (Espagne) et la Chambre de commerce de Valence (Espagne) Camara Valencia organisent une journée d'information et de rencontres B2B autour de la thématique «Infrastructures hôtelières et services liés à l'hôtellerie». Cette rencontre, première du genre, se déroule se tient aujourd'hui au siège de la Camara Valencia, indique un communiqué. La rencontre verra la participation de 15 entreprises algériennes et 23 espagnoles «en vue d'établir des partenariats dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, en particulier sous toutes formes : partenariats joint-venture, services, management et transfert de savoir-faire des entreprises de la région de Valence».
L'expérience espagnole dans le domaine touristique et plus particulièrement dans le domaine de l'hôtellerie est reconnue à l'échelle mondiale, comme l'indique Monsieur Djamel Eddine Bouabdallah, Président du CCIAE «l'Espagne est le premier client de l'Algérie, elle nous a fait confiance, faisons lui confiance à notre tour !». A travers cette rencontre, le CCIAE entend développer des partenariats de proximité et faciliter les projets des acteurs économiques des deux pays.

B. N.

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Marche des étudiants de la faculté des sciences économiques

ALORS QU'ILS ont fermé tous les services de leur faculté depuis une semaine, les étudiants de la faculté des sciences économiques de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, dont le nombre est estimé à 10. 000, ont effectué, hier, une marche à partir du portail de l'université Hasnaoua 1 jusqu'au siège de la wilaya pour exiger le départ de leur doyenne qu'ils accusent de «ne pas œuvrer dans le sens de leur intérêt». La marche de protestation a réuni plusieurs centaines d'étudiants. Les maux dont souffrent les étudiants de cette faculté «sont multiples». Ils citent, entre autres, «les mauvaises prestations de l'administration et la mauvaise gestion».

S. T.

LE *JI* POURSUIT LA PUBLICATION DES DÉTAILS DU CAHIER DES CHARGES

Le roaming 4G après la troisième année d'exploitation

Le cahier de charges de la 4G mobile évoque clairement la possibilité de conclure des contrats d'itinérances (Roaming) avec d'autres opérateurs mais seulement après avoir satisfait certaines obligations.

Les opérateurs détenteurs de la licence d'exploitation de la technologie 4G LTE mobile auront le droit de conclure des accords d'itinérance nationale avec d'autres opérateurs, sous réserve d'avoir satisfait en amont les obligations de couverture exigibles au terme de la troisième année d'exploitation, en clair il n'y aura pas de roaming 4G avant les trois premières années d'exploitation.
Les accords d'itinérances (roaming) seront établis sur la base de négociations commerciales entre les opérateurs 4G et doivent être soumis à l'ARPT dès leur conclusion pour approbation. Ses fixeront les zones géographiques et les conditions de tarification et facturation dans lesquels les abonnés itinérants peuvent accéder au réseau du titulaire. Par ailleurs le titulaire est tenu de garantir la continuité du service entre son réseau et le réseau bénéficiant du roaming. Il doit également informer périodiquement l'ensemble de ses abonnés des zones couvertes par les accords d'itinérance nationale ainsi que de leurs tarifs.
D'autres parts les opérateurs exploitants de la 4G peuvent également accueillir des usagers itinérants des opérateurs internationaux non établis en Algérie avec lesquels des accords ont été conclus. Les conditions de tarification et de facturation seront fixées librement dans les accords entre les opérateurs.
Concernant le déploiement du réseau 4G pour les opérateurs titulaires de la licence, ils seront tenus de respecter le principe de continuité et disponibilité permanente du réseau et des services sauf en cas de force majeur constatée, l'opérateur ne peut interrompre la fourniture du service sans l'autorisation de l'autorité de régulation.
En dehors des cas de force majeur la durée cumulée d'indisponibilité du réseau ne doit pas dépasser les 24 heures par an, les opérateurs sont tenus de prendre leurs dispositions afin de proposer une qualité de service sans coupures et sans pannes.
La qualité de service du réseau proposé par l'opérateur titulaire de la licence 4G doit atteindre les niveaux de qualité conformes aux normes internationales de l'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication (UIT).

Obligation d'égalité de traitement des usagers

L'article 16 du cahier de charges évoque clairement l'obligation d'égalité de traitement des usagers de la 4G et que la qualité du réseau et des services soit assurée dans des conditions transparentes dans toutes les wilayas couvertes, de même pour la commercialisation on retrouve le même principe dans l'article 18 qui prône l'égalité d'accès et de traitement des usagers et le respect de la confidentialité des informations détenues sur eux.
Pour ce qui est des tarifs, l'autorité de régulation laisse libre aux opérateurs de fixer les prix de leurs services sous réserve de la loi relative aux actions anticoncurrentielles.
Ceci dit les opérateurs seront tenu à séparer dans leur comptabilité les revenus de la 4G comme cela a été le cas lors du lancement de la 3G, où l'opérateur est tenu de d'une comptabilité analytique qui permet de séparer les couts directs et indirects liés à l'activité 4G.

Nassim Mecheri

ENTRAVES AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT

Le ministère de l'Agriculture fait le point

LA POUDRE de lait concurrence le lait cru en Algérie et tire la production de celui-ci vers le bas, selon une étude réalisée dans le cadre du contrat-programme conclu entre le ministère de l'Agriculture et le BNEDER (Bureau national d'étude pour le développement rural) sur les prévisions et tendances des productions des principales filières agricoles stratégiques, dont celle concernant la filière lait, en 2014.
L'étude présentée par la Chambre nationale de l'agriculture a cité les principales entraves qui freinent la croissance de la filière, notamment le manque d'accompagnement technique des éleveurs par des techniciens expérimentés, le manque d'organisation des éleveurs en coopératives pour défendre leurs intérêts, la rareté et donc l'insuffisance des ressources fourragères.
Les auteurs de l'étude évoquent également des problèmes d'ordre administratif et structurel dont la difficulté pour les agriculteurs d'accéder au crédit bancaire, l'inadaptation des structures d'élevage, l'augmentation des effectifs de vaches laitières qui nécessite une meilleure utilisation et un repeuplement.
L'étude a défini les zones de production laitière en Algérie et relève que 8 % se trouvent à Sétif, 7 % Batna à 5 % Sidi Bel Abbès. Ces trois wilayas concentrent près d'un cinquième de la production nationale. Pour la collecte, 1/3 provient de trois wilayas : Sétif, Tizi Ouzou et Sidi Bel Abbes. Le cheptel bovin actuel est de 1 909 455 têtes, contre 1 633 810 têtes en 2007.
«Ce qui illustre une croissance très faible», notent les auteurs de l'étude. Quant au nombre de vaches laitières, il est de 1 008 575 selon la même source, en jugeant que la taille des troupeaux est relativement faible également.
Rappelant la production laitière totale de l'Algérie qui s'établit à 3 368 067 000 litres par an, dont 2 494 401 000 litres de lait de vache, l'étude précise que la collecte du lait cru se situe à 831 947 000 litres par an. «Il y a une augmentation assez sensible de la production laitière de l'ordre de 30% de 2009 (1 747 800 000 litres) à 2013, dépassant ainsi l'objectif de 2 382 954 000 litres pour la même année», a-t-on fait constater.
Les auteurs de l'étude notent toutefois que le cheptel, lui, est resté presque inchangé.
Quant à la superficie réservée aux fourrages cultivés, qui représente 8 % de la surface agricole utile, elle se limite à 693 989 hectares avec un rendement fourrager de 24,6 quintaux par hectare pour les fourrages secs et 111 quintaux par hectare pour les fourrages verts. L'étude relève la sous-utilisation des ressources hydrique pour la production laitière, qui se situe seulement à 12 %.S'agissant du soutien de l'Etat à la filière lait, l'étude, qui se réfère aux données officielles, affirme que les pouvoirs publics consacrent annuellement à celle-ci une subvention de 46 milliards de dinars.
Une partie est réservée à la subvention du lait en sachet qui était, en 2009, de 12 milliards de DA, et ne cesse d'augmenter chaque année pour atteindre 30 milliards de dinars en 2013. La consommation nationale en lait est estimée à 4 milliards de litres annuellement. L'Algérien consomme une moyenne de 115 litres de lait par habitant/an. Il s'agit de la consommation la plus élevée au Maghreb, puisque la consommation au Maroc et de 85 litres /habitant et en Tunisie 65 litres par habitant.
Les auteurs de l'étude estiment que pour atteindre une production de lait cru de 5 126 670 000 litres par an, il faudrait un effectif de vaches laitières de 1 300 000 têtes dont 300 000 vaches de race moderne supplémentaires avec un accroissement de 200 000 hectares de superficies fourragères en irrigué, notamment dans le sud du pays, pour produire du maïs.

Z. M.

Mobilis célèbre le 60e anniversaire de la fondation de l'UGTA

MOBILIS est partenaire de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) pour la cérémonie de commémoration du 24 février qui aura lieu aujourd'hui à la maison du Peuple-place du 1er Mai, Sidi M'hamed (Alger). Il s'agit de l'anniversaire de deux dates glorieuses de l'histoire algérienne et chères à nos cœurs : le 24 février 1956, date de création de l'UGTA et le 24 février 1971, jour de la nationalisation des hydrocarbures, fruit de l'engagement des travailleurs à la libération de la patrie et au rôle joué dans l'histoire socio-économique de notre pays. Cette année, pour célébrer ces deux dates historiques, le programme des festivités est des plus riches. Un événement exceptionnel sera organisé pour l'inauguration du stade de proximité de la commune de Sidi M'hamed, baptisé au nom du martyr Abdelhak Benhamouda, ainsi que pour, l'inauguration des stèles des martyrs Aïssat Idir et Abdelhak Benhamouda, auxquels les officiels comptent réserver un hommage dû à leur rang. Mobilis, entreprise citoyenne et nationaliste, adhère à l'esprit de célébration de ces hommes qui ont combattu le colonialisme et se sont sacrifiés pour que vive notre nation libre et indépendante. Un devoir sacré pour Mobilis.

ANNABA

DES HARRAGA RECRUTÉS DANS LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Onze harraga qui avaient pu rejoindre contre vents et marées, au mois de septembre 2015, les îles italiennes de Sardaigne et de Lampedusa, sont actuellement enrôlés dans le corps militaire de la Légion étrangère, dont le quartier général est basé à Marseille.



C'est ce que nous ont déclaré plusieurs membres de leurs familles résidant à Annaba, avec preuves à l'appui, c'est-à-dire avec des photos, accompagnées de lettres de leur progéniture en tenue militaire de la Légion étrangère. Ces harraga, qui ont réussi à tromper la vigilance des gardes-côtes algériens, ont pris attache avec leurs familles respectives par téléphone ou grâce à Internet. Les membres des familles de harragas, contactées par nos soins, rapportent presque d'une même voix : «Alors que nous désespérions, pensant ne plus avoir de nouvelles d'eux bien que nous savions qu'ils avaient débarqué en Italie, voilà qu'ils nous téléphonent et nous envoient des photos pour nous dire qu'ils se portent bien.» Lazhar T., frère de l'un de ces harraga, est surtout heureux que son frangin se porte bien.

Il déclare : «Il va bien, à l'instar de ses amis de la Place d'armes qui suivent actuellement des stages d'entraînement militaire en France.» Et d'ajouter que son «frère et ses amis, se sont rendus à Marseille, via l'Italie, pour solliciter un recrutement dans la Légion étrangère, un corps militaire qui recrute des hommes en bonne condition physique, sans distinction de leur race ou de leur religion».

Une mère de famille habitant la cité populaire de Sidi Salem, fief de la «harga», témoigne : « Mon fils Salim m'a téléphoné le 15 février dernier pour me signifier qu'il s'était engagé, lui et quelques jeunes d'Annaba, d'El-Tarf et de Jijel, dans la Légion étrangère.» La sœur de Salim apporte des éclaircissements : «Ils ont signé chacun un contrat de cinq ans avec un salaire de départ de 1 280 euros par mois. Mon frère et ses amis sont très heureux.»

Qu'est-ce que la Légion étrangère ?

C'est un corps militaire français qui n'a rien à voir avec l'armée de terre régulière. Dans la Légion étrangère, on recrute sans distinction d'origine, de religion ou de nationalité. Actuellement, elle compte un effectif d'environ 10 000 cadres et légionnaire issus de 180 pays. Les conditions d'engagement sont surtout les aptitudes physiques, et le légionnaire doit obligatoirement accepter de servir en tous lieux. Elle recrute généralement des hommes âgés de 17 à 40 ans. La sélection des futurs légionnaires se fait à Aubagne, dans le sud de la France , près de Marseille. Aucun engagement n'est possible hors de France. Un légionnaire, une fois accepté, a un salaire de départ de 1 280 euros par mois. Il est logé et nourri gratuitement. Un légionnaire peut demander la naturalisation française au bout de trois ans de service. Celle-ci est généralement accordée sous réserve de n'avoir aucun problème avec la justice. Le légionnaire qui ne souhaite pas opter pour la nationalité française peut conserver son statut d'étranger et peut rester en France à l'issue de son contrat.

Nabil Chaoui

LES INTENDANTS DE L'ÉDUCATION PROTESTENT

Menace d'aller vers une grève illimitée

LA COORDINATION nationale des intendants de l'éducation menace de perturber le secteur et d'enclencher une grève illimitée dans le cas où la tutelle ne répondrait pas favorablement à leurs revendications. Les travailleurs des services économiques sont déterminés à poursuivre leurs mouvements de protestation jusqu'à satisfaction des principales requêtes qui, notons-le, datent de plusieurs années.

Ainsi, la coordination a accordé un délai qui ne dépasse pas les 45 jours au ministère de l'Education nationale avant de décréter une grève illimitée de trois jours reconductible à partir du mois d'avril prochain, soit après les vacances scolaires du printemps, a indiqué un communiqué diffusé par cette entité syndicale.

Les intendants de l'éducation veulent à travers ce mouvement de protestation exiger la prise en charge de leurs revendications restées en suspens, et dénoncer par la même occasion «le mutisme et la fermeture des portes du dialogue par la tutelle devant le partenaire social».

Selon le Coordinateur national des intendants de l'éducation cette action de contestation sera tenue après les vacances scolaires du printemps qui débutera le 17 mars prochain et prendra fin début avril. Il ajouté, par ailleurs, que les économes et intendants ont décidé de boycotter toutes les activités administratives au niveau des établissements scolaires, notamment, les salaires des enseignants. Il avertit d'introduire le secteur dans une vague de protestations et de grèves, le coordinateur national des travailleurs économiques a donné un dernier avertissement à la ministre de l'Education en exigeant qu'ellre prenne en charge leurs doléances « avant qu'il ne soit trop tard «.

Ce syndicaliste a qualifié la dernière rencontre tenue entre les représentants des intendants de l'éducation et ceux de la tutelle de négative : «Notre dernière réunion avec les représentants du département de Mme Nouria Benghebrit n'a rien apporté de nouveau pour les travailleurs du secteur. Et d'ajouter : « La ministre de l'éducation ne nous a pas laissé d'autres choix que celui de réinvestir le terrain de la protestation «. Le Coordinateur national de cette tranche de travailleurs a réitéré les détermination de ces derniers à poursuivre leur lutte syndicale jusqu'il qu'il y ait une prise en charge réelle de leurs dossiers restés en suspens.

Celui-ci a aussi évoqué d'autres problèmes dans lesquels se debattent ces travailleurs du secteur de l'Education, qui perçoivent des salaires de base qui ne sont nullement conformes à ceux appliqués dans la Fonction publique,et qui oscillent entre 15 000 et 18 000 DA. Notre interlocuteur fera savoir que « la Coordination nationale a une fois de plus soulevé récemment ses revendications au ministère de l'Education nationale qui continue a ignorer cette catégorie de travailleurs «. Les intendants ont comme principale revendication l'octroi de la prime pédagogique que seuls les économes ne perçoivent pas, créant, ainsi, des différences entre leurs salaires et ceux des surveillants généraux et des enseignants (de la même catégorie). D'autres revendications sont mises en avant, comme la mise à jour du décret 829/91 relatif à la mission de l'intendant, la révision des dysfonctionnements du statut particulier pour la réhabilitation des intendants dans leur droit et l'attribution d'une prime d'encadrement.

Lynda Louifi

LUTTE ANTITERRORISTE

Trois casemates détruites à Tébessa

TROIS CASEMATES servant de refuges pour des terroristes ont été découvertes et détruites mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tébessa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tébessa, (5e Région militaire) a découvert et détruit, le 23 février 2016, trois casemates aménagées qui servaient de refuges pour des terroristes», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam, (6e Région militaire) «a appréhendé huit immigrants clandestins de nationalité nigérienne et saisi un véhicule tout-terrain», signale la même source. En 4e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec ceux de la sûreté nationale «ont arrêté, à Ghardaïa et Ouargla, huit immigrants clandestins de nationalité marocaine», ajoute-t-on. De même et à Tlemcen, 2e Région militaire, cinq autres de la même nationalité ont été arrêtés, rapporte également le MDN.

S. N.

RND À BÉJAÏA

La préparation du prochain congrès extraordinaire du parti se poursuit

LA PRÉPARATION au prochain congrès extraordinaire du parti s'accélère au sein des structures locales du RND. Une série d'activités, organisées depuis le 13 du mois en cours, se poursuivent toujours et devraient s'étaler sur les jours, voire les semaines, à venir, sous la coupe du secrétariat de wilaya et de son responsable, M. Kamal Bouchoucha. Parmi les rencontres programmées, un meeting avec les militantes et les sympathisantes du parti sera présidée dimanche prochain par Mme Nadia Loudjertini, membre du secrétariat national et présidente du groupe de travail. Selon M. Bouchoucha, lors de ce, rendez-vous «le programme d'action» à la commission nationale de préparation du congrès et «le contenu du questionnaire destiné aux militants ainsi qu'aux sympathisants pour recueillir leurs points de vue en perspective de la tenue du prochain congrès extraordinaire du parti» seront abordés. Des consultations ont été menées avec les membres du conseil de wilaya ainsi qu'avec les cadres et les militants du parti. Des sorties étaient prévues par le secrétariat de wilaya dans les communes. Ajoutons à cela la participation du secrétaire de wilaya et de certains cadres du parti aux festivités de la Journée nationale du martyr, qui ont eu lieu officiellement cette année à Sid Aïch, suivies de plusieurs réunions, dont celles qui ont regroupé le secrétaire de wilaya aux membres du secrétariat de wilaya pris aux secrétaires communaux. D'autres consultations sont prévues avec les membres du conseil de wilaya, les cadres et les militants du parti pour mieux préparer le rendez-vous. Une nouvelle sortie est prévue dans les communes dans le but de rencontrer la base militante. Une autre le sera avec la commission des jeunes chargée de la jeunesse dans les bureaux communaux. Au cours de cette dernière, il sera abordé et explicité le contenu du questionnaire aux militants ainsi qu'aux sympathisants afin de recueillir leurs points de vue, et ce toujours dans le cadre de la préparation du prochain congrès extraordinaire du parti. Une cérémonie pour le 19e anniversaire de la création du parti sera organisée au siège du secrétariat de wilaya, et une nouvelle rencontre réunira le groupe de militantes chargé des affaires de la femme et de la famille au niveau des bureaux communaux.

N. B.

L'AGRICULTURE À GHARDAÏA

Entre qualité et souffrances

La production de certains produits sortant parfois de l'ordinaire, comme ce citron de 1,250 kg, nous permet aujourd'hui plus que jamais de dire que tout est cultivable dans le Sud, pour peu qu'on ait de la bonne volonté. Ghardaïa au centre, El-Oued au sud-est, Béchar au sud-ouest et d'autres contrées aussi, mettent sur le marché national un produit importé par le passé. Certes, les quantités sont encore faibles, mais la collaboration des autorités locales et le soutien matériel de l'Etat pourront amplement contribuer à une augmentation sensible de la production agricole.

Les produits agricoles de Ghardaïa, en majorité bio, sont d'une excellente qualité. En dépit des souffrances bureaucratiques et financières que vivent les fellahs à Ghardaïa, ces derniers ont entrepris la production de fruits et légumes, ce qui semblait au départ des plus hasardeux mais qui a donné au fil du temps des résultats concluants.

Ainsi, après des expériences timides au départ, les fellahs, avec peu de moyens mais beaucoup de volonté, ont maintenant mis les bouchées doubles sur la production de blé, de maïs et de fruits et légumes. L'entrée est de la vallée agricole de l'Intissa est à 6 km par la route de Béni-Izguen, celle de l'ouest à 12 km de Ghardaïa par la route de Belghanem. Pour s'y rendre, d'un côté ou de l'autre, il faut quitter la route goudronnée et s'engager sur une piste complètement défoncée. Ce qui est très incommodant.

De très nombreuses démarches ont été entreprises, en vain, depuis des années auprès des autorités locales par les fellahs ainsi que par la coopérative agricole implantée sur les lieux, pour la réalisation d'une voie carrossable. Récemment découverte, cette étendue de l'Intissa, d'une superficie 3 000 ha, a connu l'aménagement d'une cinquantaine de parcelles agricoles. Le vert des palmiers et des champs forment un contraste presque insolent avec



l'immense étendue rocailleuse et aride au milieu de laquelle les palmiers et d'autres arbres semblent pousser avec force. Omar Bazine, l'un des pionniers de l'Intissa, était là, occupé à l'arrachage des légumes. Il a déclaré qu'à partir d'un périmètre d'essai il a pu produire 12 quintaux de pommes de terre. Il espère doubler cette récolte dans les mois à venir avec l'objectif d'atteindre les 200 quintaux (tous produits confondus). La culture de produits nécessite une terre fertile, du soleil et surtout beaucoup d'eau.

Un puits de 417 mètres de profondeur a été foré pour une somme de 10 millions de dinars ; la charge a été répartie sur la vingtaine d'acquéreurs de la coopérative. Quant à l'énergie électrique, des démarches auprès de Sonelgaz pour une seconde ligne de 30 KV, qui permettra de renforcer l'alimentation actuelle et de couvrir l'électrification des champs à venir « L'Intissa N° 5 et 6 », ainsi que l'alimentation des nouveaux forages au niveau de l'Intissa 1 et 3, qui, pour des raisons inconnues, demeurent toujours fermés et non exploités à ce jour, sont aussi restées vaines.

Les représentants de la coopérative agricole déclarent qu'une étude technique a été faite par Sonelgaz il y a quelque temps déjà, mais il n'y a pas eu de suite. M. Bazine a ajouté : «Heureusement que certains fellahs possèdent dans leurs parcelles agricoles un point d'eau supplémentaire, un puits creusé traditionnellement par leurs propres moyens».

Equipés de motopompes, ces puits ont un débit très faible, l'eau est utilisée rationnellement, particulièrement en cette période de sècheresse.

En dépit de ces mille et une contraintes, comme la détérioration des routes et le manque de forages, quelques fellahs de «L'Intissa» ont tout de même réussi des miracles. Aujourd'hui, c'est la culture de toutes sortes d'agrumes, demain ce sera, pourquoi pas, celle des bananes, des ananas et des avocats. Pourvu que l'Etat mette du sien et poursuive sa contribution en matière de moyens adéquats, disent les fellahs.

De Ghardaïa, Aïssa Hadj Daoud

Publicité

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de la Communication
Avis de prorogation de délai d'Appel d'Offres National Restreint N° 02/2015

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des candidats intéressés par l'appel d'offres national restreint N°02/2015, portant sur l'ameublement et l'équipement du nouveau siège du Ministère de la communication, réparti en six (06) lots séparés, que la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au 20 Mars 2016. L'heure de dépôt des offres est de 9H 00 à 12H 00. L'ouverture des plis sera effectuée en séance publique le même jour de dépôt des offres à 13 H 00, au siège du Ministère de la Communication.

Le Jeune Indépendant du 25/02/2016 / ANEP N° 407 501

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2016/233 مؤرخ في 01 فيفري 2016 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة تربية الدواجن، لفائدة السيد : بن زناتي رفيق ، بالمكان المسمى تياشاشت قرية مرج ومان، بلدية أميزور.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14/2055 المؤرخ في 19 أكتوبر 2014 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة دفلاوي مصطفى.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة تربية الدواجن، لفائدة السيد : بن زناتي رفيق ، بالمكان المسمى تياشاشت قرية مرج ومان، بلدية أميزور، وذلك إبتداءا من 2016/02/28 إلى غاية 2016/03/28.

المادة 02 : يعين السيد : قنون جودي، رئيس فرع الفلاحة، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره يستخلفه السيد حماشي مولود، رئيس فرع الموارد المائية.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية : أميزور، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، ويدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة أميزور وبلدية أميزور، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة أميزور، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أميزور، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

Réf. : 017/16

ARRÊTS DE TRAVAIL DANS LE GRAND SUD POUR CAUSE DE CANICULE

Les travailleurs du BTPH remboursés par la Cacobatph dès l'été

A partir de l'été prochain, les travailleurs du BTPH dans le grand Sud, interrompus durant les périodes de grosses chaleurs, seront indemnisés par Cacobatph.



«Nous procéderont dés l'été prochain à l'indemnisation de la période de travail interrompue dans les secteurs du BTPH, pour cause de canicule dans le grand-Sud», a annoncé hier, Abdelmadjid Chekakri, Directeur général de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des Travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph). «Il s'agit d'étendre les prestations d'indemnisation, déjà en vigueur, du chômage-intempéries -pluie, vent, neige- dans les secteurs du BTPH, aux conditions climatiques causées par la canicule», a-t-il détaillé dans un entretien à l'APS.

Il a précisé par ailleurs que cette mesure intervient après un chômage «forcé» et «momentané» des travailleurs concernés, et ce, conséquemment à une canicule qui rend difficile l'exécution de leurs tâches dans les chantiers. Pour le directeur général Cacobatph, l'intérêt d'une telle mesure étant de garantir la protection de la santé des travailleurs exposés aux risques liés aux conditions climatiques pénibles. Le premier responsable de cette caisse relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a toutefois, précisé que cette indemnisation concerne uniquement les travailleurs exerçant dans les secteurs du BTPH «déclarés» par les employeurs et dont les cotisations auprès de la caisse sont régulières.

A cet effet, il a fait savoir que Cacobatph a procédé à la signature d'un contrat-cadre avec l'Office national de météorologie (ONM), pour la perception des relevés de températures maximales, afin de mieux mettre en œuvre cette nouvelle indemnisation. L'effectif des travailleurs exerçant dans le bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique du (BTPH), déclarés à la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries de ces secteurs (Cacobatph) a atteint un nombre de 1 102 401 travailleurs déclarés durant l'année 2015, contre 998 999 déclarés en 2014», a-t-il annoncé. Quant au nombre des employeurs actifs affiliés à sa Caisse, il a annoncé un total de 64 110 employeurs en 2015 et dont les cotisations principales lui ont permis d'encaisser plus de 28,64 milliards de dinars. Il a ajouté, à ce propos, que le travail de proximité de la Cacobatph, à savoir le système de déclaration à distance (télédéclaration) ainsi que les activités de sensibilisation, notamment les droits des travailleurs, «ont favorisé ces résultats».

PLUS DE 42 000 TRAVAILLEURS EN NOIR ET PRÈS DE 13 000 SOUS DÉCLARÉS

Par ailleurs, les contrôleurs de la Caisse ont effectué durant l'année précédente, des visites inopinées au niveau de 21 816 entreprises et 11 810 chantiers, a-t-il également fait savoir. «Ces visites ont permis d'identifier 42 384 travailleurs non déclarés dans les secteurs du BTPH, sur un total de 350 859 employés contrôlés, soit un taux de 12 % d'effectif non-déclarés», a-t-il dénoncé. Ces contrôles ont également fait ressortir quelque 12 725 travailleurs sous déclarés. Chekakri a affirmé, que la situation de cette catégorie de travailleurs non déclarés a été régularisée, afin qu'ils puissent bénéficier des prestations de cette caisse relevant du système de sécurité sociale, notamment les congés payés et les indemnités accordées au titre du chômage-intempéries. S'agissant des prestations liées aux congés payés, la Caisse a versé 22,32 milliards de dinars en 2015 pour l'indemnisation de 931 205 travailleurs déclarés à la Caisse, selon ce même responsable. Concernant les prestations relatives au chômage-intempéries, la Caisse a procédé au versement, durant la même période, de plus de 812 millions de dinars pour l'indemnisation de 196 501 travailleurs, a-t-il indiqué. **Z. M.**

AFFILIATION À LA CASNOS

Les nouveautés expliquées à Tizi Ouzou

LE MONTANT d'une pension de retraite pour un affilié à la CASNOS peut aller jusqu'à deux-cents mille (200 000,00) DA. C'est ce qu'a indiqué hier Mme Nadia Bouadou, représentante de la direction de la CASNOS de Tizi Ouzou, dans une conférence qu'elle a animée à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri conjointement avec deux cadres de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi Ouzou, Saâdi Aït-Zerrouk et Makhlouf Hebbas. L'objectif de cette conférence, selon les organisateurs, est d'inciter les artisans et autres personnes exerçant une profession libérale à s'acquitter de leurs cotisations auprès de la CASNOS, suivant la loi n° 83 -14 de juillet 1983, mais dont les mécanismes, faute de communication, sont restés assez flous jusqu'à l'apparition et l'application du décret exécutif n° 15-289 du 14 décembre 2015. C'est justement sur cette nouvelle dynamique que Mme Nadia Bouadou a axé son intervention, laquelle a été suivie par une assistance nombreuse et attentive, constituée majoritairement d'artisans reconnus par la CAM. A la lumière des explications d'une clarté indiscutable de la représentante de la CASNOS, il ressort que l'assiette de cotisation minimum est fixée à 35 000, 00 DA par an et l'assiette de cotisation maximum à 648 000, 00 DA. « Le montant de la pension est calculé sur la base des dix meilleures années de cotisations », a assuré Mme Bouadou. Et de préciser : «Plus les montants des cotisations sont importants, plus le montant de la pension de retraite s'agrandit». Concernant l'âge du droit à la retraite, la conférencière a indiqué que c'est à partir de 65 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Le nombre d'années de cotisations pour avoir plein droit à une retraite est de quinze minimum et de 32 maximum. La nouveauté annoncée par la représentante de la CASNOS est l'exonération des pénalités de retard à 100 % pour celles et ceux accusant un retard dans leurs cotisations. Cependant, le dernier délai est 31 mars 2016. Au-delà, les retardataires seront sanctionnés des pénalités ; plus le retard s'accumule et plus les pénalités augmentent. L'affiliation et le paiement des cotisations à la CASNOS garantissent également aux concernés une couverture sociale des risques portant sur la maladie, la maternité, l'invalidité et le décès en plus de la retraite. En ce qui concerne la fameuse carte Chiffa, Mme Bouadou a souligné que le droit de l'assuré et ses ayants droit pour une couverture des frais médicaux ne peut dépasser les 60 %. Les 100 % ne peuvent être considérés que si la maladie est reconnue chronique et, par conséquent, on aurait intérêt d'avoir recours l'ancien système, c'est-à-dire acheter les médicaments puis déposer les ordonnances à la CASNOS pour remboursement selon le barème fixé. En effet, avec la carte Chiffa, on ne peut dépasser une valeur de 3000, 00 DA en médicaments gratuits par trimestre si, bien entendu, la maladie n'est pas chronique. A la lumière des débats ayant suivi la communication de Mme Nadia Bouadou, il a été noté que plusieurs cas présentent une certaine spécificité. Le cas le plus souvent relevé est le suivant : bien des artisans, artisans bijoutiers notamment, ont eu des cartes d'artisans sans toutefois se lancer encore dans cette activité, et ce pour des raisons indépendantes de leur volonté. Peuvent-ils commencer déjà à verser les cotisations auprès de la CASNOS ? Que doivent-ils faire pour bénéficier de l'avantage de l'exonération des pénalités dont le délai expire le 31 du mois prochain ? A la première question, la réponse est simple : ils peuvent d'ores et déjà commencer leurs cotisations. Pour la seconde, la réponse n'a pu être donnée car la décision ne dépend pas de l'autorité de la direction de la CASNOS de Tizi Ouzou, mais du ministère. Mme Nadia Bouadou, après avoir relevé la possibilité pour les adhérents à la CASNOS de racheter les années non couvertes par les cotisations, a lancé un appel aux affiliés de s'acquitter de leurs cotisations portant, certaines, sur une quinzaine d'années de retard. Pour les personnes ayant cotisé moins d'une quinzaine d'années, la représentante de la CASNOS a assuré qu'une fois l'âge légal de la retraite atteint, celle-ci sera octroyée à titre d'allocations, c'est-à-dire un montant inférieur au SNMG (Salaire national minimum garanti). Le montant sera calculé en fonction des années exactes de cotisation et peut-être avec certains paramètres comme par exemple le nombre de personnes à charge. Enfin, pour faciliter l'étude des dossiers au niveau de la CASNOS, elle a lancé un appel à toutes les catégories professionnelles concernées de se constituer en groupes au sein même de la CAM de la wilaya de Tizi Ouzou. Elle a également plaidé pour multiplier la tenue de conférences et de communications sur corrélation CASNOS – affiliés – CAM de Tizi Ouzou. « La vulgarisation est le meilleur moyen d'éviter des malentendus et des égarements », a conclu la conférencière. Il convient de relever que le Président de la CAM, Makhlouf Hebbas, et l'assistant direct du directeur de la CAM, Saâdi Zerrouk, ainsi que Rachid Baïk, cadre au sein de la CASNOS ont, chacun, complété les interventions de la conférencière en matière d'explications, donc de compréhension à l'endroit de l'assistance. L'intervention de Rachid Baïk a surtout porté sur le volet relevant du juridique.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MSILA

DIRECTION DES RESSOUCE S EN EAU

Numéro fiscal :410006000028036

AVIS D'ATTRIBIBITION

PROVISOIRE DE MARCHE N°07/2015

Conformément à l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10/236 du 7 Octobre 2010 complète et modifié portant règlementation des marchés publics

La direction des ressources en eau de la Wilaya de M' sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés a l'avis d'appel d'appel d'offre national Ouvert paru dans les quotidiens nationaux

El MICHWARE EL SEYASI le 08/04/2015 et LE JEÛNE INDEPENDENDANT le 08/04/2015 et BOMOP N° 1440 Semaine du 12au 18 Avril 2015. N° 02/2015

relatif à : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP de 13 centre à travers la wilaya.

LOT N°01 : Ré habilitation et extension des réseaux d du centre m sila centre de m sila .

LOT N°02 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Stah –Sidi hadjres centre Sidi hadjres .

LOT N°03 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Aine khadra centre Aine khadra .

LOT N°04 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Berhoum centre Berhoum.

LOT N°05 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Belaiba centre de Belaiba.

LOT N°06 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Zitoune centre Madid.

LOT N°07 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Ouled sidi Brahim centre de Ouled sidi Brahim .

LOT N°08 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Djorf centre de Ouled Derradj .

LOT N°09: Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre sidi aissa centre de sidi aissa .

LOT N°10 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Bir Guellalia Rebihat centre de M 'cif .

LOT N°11 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Megussem Labied centre de Debel Messaad .

LOT N°12 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Bouti sayeh centre de Bouti sayeh .

LOT N°13 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Beni Ilméne centre de Beni Ilméne .

A l'issu du jugement des offres du 06/01/2016 le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante

L'Enterprise	Numéro fiscal	Montant	Montant Après correction	Délai	Note Techni que	O.B.S
LOT N°01 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre m sila centre de m sila .						
LAMRI KAMEL ETP ET HYDRAULIQUE BENI ILMANE M SILA	196928450036814	95.515.875.00DA	95.515.875.00DA	04MOIS	51.00	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°02 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Stah –Sidi hadjres centre Sidi hadjres .						
Djeghdali Mustapha Entreprise De Travaux De Bâtiment Tout Corps Déta M SILA	196728010070924	55.933.453.00 DA	55.922.431.50 DA	05MOIS	63.70	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°03 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Aine khadra centre Aine khadra .						
M' HAMDI ALI ETP B TOUT CORP D'État et hydraulique m sila	197017010198225	33.682.428.00 DA	33.682.428.00 DA	03 MOIS	52.13	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°04 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Berhoum centre Berhoum.						
RANDJI SAID ETP B TOUT CORP D'État BOUSSADA m sila	196128010020450	37.572.210.00 DA	37.572.210.00 DA	04 MOIS	62.63	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°05 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Belaiba centre de Belaiba.						
KHELIF M'HAMED ETP B TOUT CORP D'État BOUSSADA m sila	197528220029136	25.592.580.00 DA	25.592.580.00 DA	05 MOIS	60.50	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°06 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Zitoune centre Madid.						
RAHMOUNE ALI ETP B TOUT CORP - D'État AINE EL KHADRA M SILA	197428130017534	21.258.443.00 دج	21.258.443.00 دج	04 MOIS	57.13	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°07 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Ouled sidi Brahim centre de Ouled sidi Brahim .						
DARFALOU AHMED ENT DE TRAV BAT AINE HDJEL M SILA	196428279050009	9.028.305.00DA	9.028.305.00DA	04 MOIS	60.50	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°08 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Djorf centre de Ouled Derradj						
AMROUNE AHMED ETP B TOUT CORP D'État M SILA	198128010122835	15.297.305.40DA	15.297.305.40DA	3.5 MOIS	59.50	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°09: Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre sidi aissa centre sidi aissa						
SARL LAROUSSI KHALDOUNE M SILA	099828010505237	45.644.274.00DA	45.644.274.00DA	06 MOIS	73.00	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°10 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Bir Guellalia Rebihat centre de M 'cif .						
MADASSE MILODE ETP B TOUT CORP D'État BOUSSADA M SILA	796328420185409	7.968.168.00DA	7.968.168.00DA	03 MOIS	55.00	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°11 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Megussem Labied centre de Debel Messaad .						
MERTATE LAMRI ETP H TOUT CORP D'État BARIKA BATNA	796305150004731	16.922.646.00DA	16.922.646.00DA	08 MOIS	50.00	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°12 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Bouti sayeh centre de Bouti sayeh .						
AMROUNE TAHARE ETP B TOUT CORP D'État M SILA	195528090030830	15.825.888.00DA	17.808.453.00DA	03 MOIS	57.00	Moins disant parmi Les Enterprise qualifiées techniquement
LOT N°13 : Ré habilitation et extension des réseaux d'AEP du centre Beni Ilméne centre de Beni Ilméne .						
Déclaré infructueux les prix proposés sont normalement haut et 02 fois supérieures à l'estimation administrative.						

Conformément à l'article 114 de décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 complète et modifié ,portant réglementation des marchés les soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours au niveau la commission des marches de la wilaya de M' sila dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ,dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (bomop)ou la presse ,si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché conformément à l'article 125 du même décret ...

Le Jeune Indépendant **du 25/02/2016 / ANEP N° 407 458**

TRÊVE EN SYRIE

Obama incité à créer des « ennuis » aux Russes ?



Les chefs du Pentagone et de la CIA doutent que la Russie respecte les accords sur la trêve en Syrie. Ils pressent Barack Obama d'examiner un "plan B" en cas d'échec.

Le Wall Street Journal (WSJ) rapporte, se référant à des sources dans l'administration américaine, que les responsables du Pentagone et de la CIA ne croient pas que la Russie respectera la trêve en Syrie et tentent de forcer la main à l'administration du président des Etats-Unis et de la contraindre à accroître la pression sur Moscou, notamment à étendre le soutien des rebelles syriens combattant le régime de Bachar el-Assad. Les interlocuteurs du WSJ signalent que lors des récentes réunions à la Maison Blanche le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter, le chef d'état-major des armées des Etats-Unis Joseph Dunford et le directeur de la CIA John Brennan se sont montrés très « belliqueux à l'égard de Moscou » et ont appelé à « créer des ennuis » réels aux Russes. Des sources du quotidien font savoir qu'Ashton Carter et Joseph Dunford se proposent de recommander officiellement à Barack Obama de mettre au point un « plan B » en cas d'échec de la trêve par la faute des Russes. Plusieurs versions sont envisagées par le chef du Pentagone outre le seul soutien accordé aux rebelles syriens. Une version prévoit l'octroi aux rebelles syriens des données de renseignement permettant de mieux se protéger contre les frappes aériennes russes et, probablement, de mener des opérations offensives plus efficaces. Une autre version, soutenue par la majorité des conseillers d'Obama, sous-entend de nouvelles sanctions économiques contre la Russie. Cependant des hauts responsables de l'administration doutent que cette proposition soit soutenue par les puissances européennes étant donné l'importance qu'elles accordent aux liens commerciaux avec la Russie. « Nous avons toujours dit qu'en ce qui concerne la Russie, nous allions juger les actes et non pas les paroles. Cette approche reste en vigueur, d'autant plus après la décision sur la trêve annoncée lundi », a déclaré au journal un représentant de l'administration américaine avant d'ajouter que les actions (américaines) n'étaient pas dirigées contre la Russie.

Lundi dernier la Russie t les Etats-Unis ont convenu d'une trêve en Syrie qui entre en vigueur à partir du 27 février à minuit, heure de Damas. Aux termes du plan, les opérations militaires, plus particulièrement les frappes aériennes des forces syriennes, de l'aviation russe et de la coalition dirigée par les Etats-Unis, ne seront menées que contre l'Etat islamique, le Front al-Nosra et « d'autres organisations reconnues comme terroristes par le Conseil de sécurité de l'Onu ».

R. I.

SELON LE MONDE

La France mène des opérations secrètes en Libye

LA FRANCE mène en Libye des actions militaires non officielles face à la menace de l'Etat islamique (Daech), écrit mercredi le quotidien Le Monde. Selon la ligne fixée par le président François Hollande, les opérations françaises s'appuient sur des forces spéciales dont la présence a été repérée dans l'est de la Libye depuis mi-février par des blogueurs spécialisés, indique le journal. Dans le même temps, plusieurs sources ont indiqué au Monde que la lutte antiterroriste pouvait également couvrir des « opérations clandestines menées par le service action de la Direction générale de la sécurité extérieure. « La dernière chose à faire serait d'intervenir en Libye. Il faut éviter tout engagement militaire ouvert, il faut agir discrètement », indique au Monde un haut responsable du ministère français de la Défense. Toujours d'après le quotidien, l'objectif français en Libye consiste à frapper l'encadrement de l'EI en vue de freiner sa montée en puissance. Cette action serait menée de concert par Washington, Londres et Paris, souligne le journal. Le Monde rappelle dans ce contexte que le plus haut responsable de l'EI en Libye, l'Irakien Abou Nabil a été tué lors d'un bombardement mené en novembre dernier à Derna dans le nord-est du pays. Selon les informations du journal, cette frappe a été initiée par Paris. Avant de quitter son poste en début février, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a démenti « toute velléité » de la France d'intervenir militairement contre l'organisation Daech en Libye, et ce en marge d'une réunion à Rome de la coalition internationale contre cette organisation terroriste.

« Il n'est absolument pas question que nous intervenions militairement en Libye », avait affirmé M. Fabius devant la presse. « Je ne sais pas de quelle source cela provient ». Un petit groupe « fait pression, mais ce n'est pas la position du gouvernement ». Au moment où Fabius faisait cette déclaration, le quotidien français Le Figaro annonçait que la France préparait « les plans pour intervenir contre Daech » (acronyme de l'EI en arabe).

D. Z.

ESPIONNAGE

La NSA «a écouté» Merkel, Ban, Sarkozy et Berlusconi



SELON des informations de WikiLeaks reprises mardi par le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung (SZ), l'agence de renseignements américaine a espionné des rencontres entre la chancelière allemande Angela Merke, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et d'autres leaders européens. « Selon la note de NSA sur cet entretien, Ban a dit à Merkel que l'opinion publique mondiale voulait voir l'Europe continuer à jouer un rôle moteur dans la lutte contre le réchauffement climatique », écrit le quotidien de Munich, citant WikiLeaks. « Ban a loué les efforts personnels de Merkel sur la question climatique ainsi que son travail de persuasion auprès de ses collègues européens », poursuit le journal. Selon WikiLeaks, la NSA a également écouté d'autres entretiens de la chancelière, par exemple avec l'ancien président français Nicolas Sarkozy ou l'ancien président du conseil italien Silvio Berlusconi.

MER DE CHINE

Pékin déterminé à défendre son intégrité territoriale

LA CHINE conserve une souveraineté indéniable sur plusieurs îles en mer de Chine méridionale et un droit légitime à l'intégrité territoriale, a martelé le ministre chinois des Affaires étrangères. Faisant cette déclaration à Washington, lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire d'Etat Américain John Kerry, Wang Yi a néanmoins indiqué que Pékin était prêt à résoudre les questions litigieuses par le dialogue et la consultation. « Les îles en mer de Chine méridionale sont historiquement territoire chinois. La Chine a le droit légitime de défendre son intégrité territoriale dans la mer, ainsi que ses intérêts », a souligné le ministre chinois.

BOLIVIE

Evo Morales perd son plébiscite

CONSULTÉS par référendum dimanche 21 février, une majorité des Boliviens ont refusé que leur président, Evo Morales, puisse briguer un quatrième mandat en 2019. Le Tribunal électoral a annoncé, mardi, que 51,3 % des électeurs se sont opposés à la réforme de la Constitution qui aurait permis une nouvelle réélection. Un résultat qui montre une société « démocratisée » C'est le premier revers d'Evo Morales depuis son élection à la présidence en 2005, au terme d'une campagne tendue : six personnes sont mortes lors d'échauffourées dans la ville d'El Alto, quatre jours avant le scrutin. Une source diplomatique à la Paz indique que l' «histoire retiendra » que le président Morales n'est pas l'homme à imposer « une constitution sur mesure » pour rester au pouvoir.

TELEX

LA LUTTE CONTRE LE VIRUS ZIKA SERA «UN LONG CHEMIN»

LA DIRECTRICE générale de l'OMS, Margaret Chan, en visite au Brésil, a prévenu mardi que la lutte contre l'épidémie du virus Zika, qui s'étend en Amérique latine, sera «un long chemin».
«Le virus Zika est très compliqué, très tenace, très difficile, tout comme l'est le moustique Aedes aegypti (un vecteur du virus, ndlr). Nous avons appris les leçons de la dengue et du chikungunya par le passé et nous devons nous attendre à plus de cas, nous devons nous attendre à un long chemin», a-t-elle déclaré après une rencontre avec la présidente brésilienne Dilma Rousseff et plusieurs ministres.
Mme Chan est arrivée, hier au Brésil pour une visite de 48 heures, qui la mènera dans la ville de Recife (nord). Le Brésil, pays le plus touché, compte déjà plus d'un million et demi de cas du virus Zika depuis 2015, et l'OMS s'attend à une propagation «explosive» dans les Amériques, avec 3 à 4 millions de cas cette année.
Début février, l'Organisation avait estimé qu'un possible lien entre Zika et l'explosion des cas de microcéphalie, une grave malformation congénitale, devait être étudié et constituait donc «une urgence de santé publique de portée internationale». Les experts sauront dans quelques semaines si le virus Zika est une cause de la microcéphalie et du syndrome Guillain-Barré (maladie neurologique qui peut entraîner une paralysie irréversible ou la mort), mais les essais cliniques à grande échelle de vaccins ne devraient pas démarrer avant 18 mois au moins, a récemment prévenu l'OMS.
Presque 70 ans après la découverte du virus Zika chez un singe en Ouganda, il n'existe pas de vaccin, ni de traitement spécifique ou de test de diagnostic rapide.

LE BRÉSIL CONFIRME 583 CAS DE MICROCÉPHALIE

UN TOTAL de 583 nourrissons brésiliens atteints de microcéphalie ont été diagnostiqués depuis octobre 2015, a annoncé le ministère de la Santé de ce pays, qui comptabilise 120 décès dus à ces malformations. Le Brésil, pays le plus touché par l'épidémie de Zika, maladie transmise par un moustique, enquête par ailleurs sur 4.107 autres cas suspects de microcéphalie, qui s'ajoutent aux 950 cas écartés et aux 583 confirmés, a précisé le ministère de la Santé.
«Le virus Zika est très compliqué, très tenace, très difficile, tout comme l'est le moustique Aedes aegypti (un vecteur du virus, ndlr). Nous avons appris les leçons de la dengue et du chikungunya par le passé et nous devons nous attendre à plus de cas, nous devons nous attendre à un long chemin», a déclaré mardi Margaret Chan, la directrice de l'OMS après une rencontre avec la présidente brésilienne Dilma Rousseff et plusieurs ministres.
Presque 70 ans après la découverte du virus Zika chez un singe en Ouganda, il n'existe pas de vaccin, ni de traitement spécifique ou de test de diagnostic rapide.

9.000 SOLDATS CUBAINS DÉPLOYÉS POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE VIRUS ZIKA

LE PRÉSIDENT cubain Raul Castro a ordonné l'envoi de 9.000 soldats pour renforcer la lutte antivectorielle et les efforts sanitaires contre le virus Zika. M. Castro a assuré qu'il n'y avait pas de cas confirmés à ce jour à Cuba. Il a indiqué avoir demandé aux autorités sanitaires d'être vigilantes et de signaler tout cas de fièvre suspect, tout en renforçant les contrôles dans les ports et les aéroports. Le dirigeant cubain a assuré que «le pays dispose de toutes les ressources nécessaires pour faire face à une éventuelle épidémie», soulignant que «tout est fait pour diminuer la présence du moustique Aedes aegypti et lutter contre d'autres vecteurs tels que le manque d'hygiène et l'eau stagnante». Cuba a annoncé il y a une semaine le renforcement de sa surveillance épidémiologique dans 24 points d'entrée du territoire: 10 aéroports et 14 ports sont aujourd'hui dotés de détecteurs thermiques pour contrôler la température des voyageurs. L'OMS a averti d'une propagation rapide de ce virus qui touche aujourd'hui 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, décrétant une «urgence de santé publique de portée mondiale». L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) estime que le virus Zika pourrait affecter entre trois et quatre millions de personnes dans cette région au cours des 12 prochains mois.

Une deuxième campagne de vaccination contre la grippe saisonnière à Bordj Bou Arreridj

Une deuxième campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été lancée hier dans l'ensemble des structures de santé de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué le directeur de la santé et de la population, Salim Zegrar.



Ce responsable a précisé que cette seconde campagne (la première avait été effectuée en octobre dernier, Ndlr) a été décidée à la suite du décès, en fin de semaine dernière, de cinq personnes qui ont succombé à la grippe saisonnière. M. Zegrar a ajouté que «l'arrivée tardive» de l'hiver, accompagnée, ces derniers jours, d'une vague de froid très vif, est «probablement à l'origine de l'apparition de cas compliqués de grippe saisonnière».
La seconde campagne de vaccination touchera les 34 communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec mise à la disposition des structures de santé de tous les moyens nécessaires disponibles dans les EPSP (Etablissements publics de santé de proximité) des communes de Medjana, d'El Kolla, de Bir Kasdali et d'El Mansoura, a indiqué la même source.
Selon M. Zegrar, les résultats d'analyses communiqués par l'Institut Pasteur au sujet des échantillons prélevés sur les cinq personnes décédées au service de pneumologie de l'hôpital Lakhdar-Bouzidi de Bordj Bou Arreridj, ont «révélé l'absence d'un quelconque virus dangereux connu».
Pour rappel, les cinq personnes qui avaient succombé à la grippe saisonnière étaient âgées de 27, 35, 37, 50 et 70 ans.

40 médecins généralistes formés au centre anti-cancer de Blida

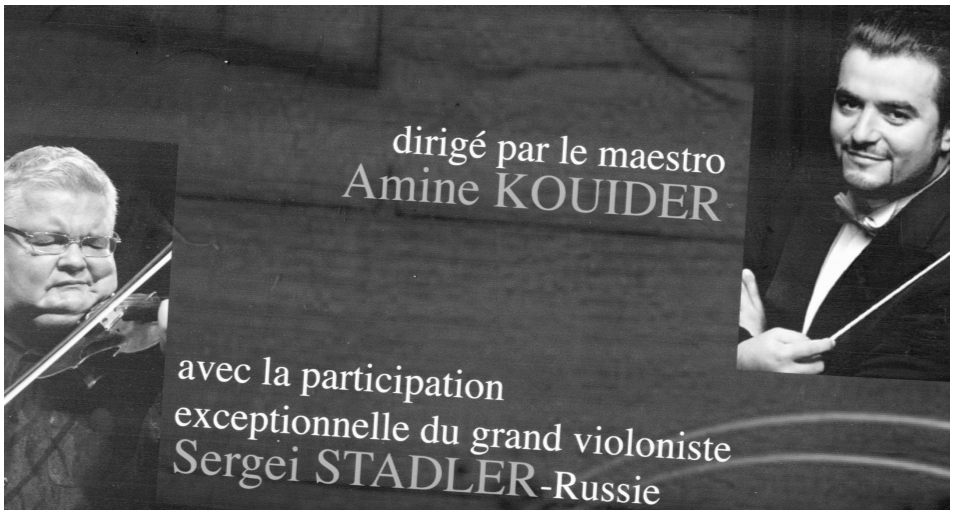
AU TOTAL, 40 médecins généralistes exerçant au niveau des établissements de santé publique de la wilaya de Aïn Defla ont achevé récemment une session de formation au centre anti-cancer (CAC) de Blida, a indiqué le directeur local de la santé et de la population (DSP).
Cette session de formation a permis aux médecins qui y ont pris part de maîtriser le diagnostic précoce du cancer en vue d'orienter les malades qui en sont atteints vers les structures de santé prenant en charge cette pathologie, a déclaré Mekki Tayeb Mekki, faisant état de 206 malades au niveau de la wilaya inscrits au registre du cancer au niveau de Ain Defla.
La lutte contre le cancer constitue l'une «des priorités» pour la direction de la santé de la wilaya, a précisé ce responsable, faisant état, dans ce cadre, de l'ouverture d'une unité d'oncologie au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) Mekkour Hamou du chef-lieu de wilaya.
Par ailleurs, et compte tenu que le dépistage constitue l'un des moyens les plus efficaces pour la lutte contre le cancer du sein, un intérêt accru sera accordé aux visites des équipes médicales mobiles dans les zones enclavées de la wilaya, a-t-il fait savoir, rappelant que le cancer du sein constitue l'une des premières cause de mortalité en Algérie.
«Plus le dépistage est précoce, plus les chances de guérison sont grandes», a soutenu la même source, qualifiant cette pathologie de «lourde et coûteuse».

Recrudescence «alarmante» de la brucellose à Ghardaïa

UNE RECRUDESCENCE alarmante de la brucellose humaine a été observée à Ghardaïa qui a enregistré 205 cas depuis le début de l'année, selon un bilan de la direction locale de la santé et de la population, arrêté au 22 février 2016.
Les services locaux ont ainsi recensé, en janvier et février courant, pas moins de 205 cas de brucellose, zoonose contractée au contact des animaux d'élevage, contre 427 cas durant toute l'année 2015, contre 277 cas en 2014 et 116 cas en 2013, a indiqué le directeur de la santé à Ghardaïa, Bachir Bahaz. La consommation de lait cru et de produits laitiers à base de lait cru, notamment un fromage traditionnel du terroir, appelé «Kamaria», constitue une des principales causes de contamination dans cette wilaya du sud, a-t-il expliqué.
La pathologie de la brucellose constitue «un lourd fardeau financier pour les hôpitaux et l'économie nationale», a-t-il indiqué, estimant que cette maladie «risquait de se propager davantage à défaut de mesures concrètes».
Ces mesures consistent, a-t-il dit, à «contrôler le cheptel, renforcer l'hygiène, réguler le transport de bétail et sa chaîne alimentaire, ainsi que la vaccination».
Selon les enquêtes épidémiologiques menées par les services de la santé, 119 cas (sur les 205 cas) ont consommé le fromage traditionnel «Kamaria» préparé à base de lait non pasteurisé ou bouilli, alors que 55 autres avaient bu du lait de chèvre cru.
13 cas avaient été contaminés en consommant du lait de vache, pendant que les causes de contamination de 18 autres cas «n'ont pas pu être déterminées».
La vallée du M'Zab, qui compte quatre communes (Bounoura, El-Atteuf, Ghardaïa et Daya Ben Dahoua) est la zone la plus touchée. Elle a recensé à elle seule 135 cas depuis le début de l'année 2016, suivie de Berriane (50 cas), Métlili (9 cas) et Guerrara (4 cas), a-t-on fait savoir.
les services vétérinaires locaux ont confirmé l'existence de 36 cas de brucellose bovine circonscrits dans sept foyers à travers la wilaya depuis le début de l'année en cours.
Une opération de dépistage a été effectuée sur le cheptel caprin, bovin, ovin et camelin, pour procéder à l'abattage des animaux infestés et contrecarrer la propagation de cette pathologie animale contagieuse, a fait savoir la même source.
Selon les premiers éléments de l'enquête, cette recrudescence de la brucellose est due au «non respect et au mépris des règles d'hygiène et sanitaire, au refus de certains éleveurs de vacciner leurs cheptels prétextant que les vaccins sont à l'origine des avortements chez les femelles en gestation (sans preuves) et l'utilisation par plusieurs éleveurs d'un géniteur male porteur
de bactéries». En 2015, un total de 87 cas de brucellose bovine circonscrits dans 33
foyers et 110 cas de brucellose caprine dans six (06) foyers ont été détectés par les services vétérinaires, qui avaient procédé à l'abattage systématique des cas touchés.
Il existe également un aspect psychologique dans cette recrudescence car de habitants de Ghardaïa croient fermement aux vertus du lait naturel cru, estimant «qu'il est un produit aseptisé naturellement qu'il faut boire sans faire bouillir», ont-ils fait savoir.
Les praticiens de la santé estiment, pour leur part, que le lait cru et les produits dérivés fabriqués et vendus sans étiquetage provoquent un «doute légitime sur leur origine et leur salubrité».
«La vente de lait non pasteurisé de vache, de caprin et de camélidé, à l'état brut dans des bouteilles usitées, destinées initialement à l'eau minérale, l'absence de contrôle et de répression contre la commercialisation de lait cru non étiqueté et d'origine douteuse», figurent également parmi les causes de cette recrudescence selon la même source.
La brucellose, une maladie infectieuse causée par les bacilles du genre brucella, est transmise à l'homme par des animaux domestiques (bovidés, porcins). Elle provoque chez les animaux l'avortement épizootique, alors que chez l'homme elle est caractérisée par des poussées irrégulières de fièvre (fièvre ondulante ou fièvre de Malte), des douleurs musculaires et une grande fatigue.

CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL
AVEC DES MUSICIENS TUNISIENS

Partage et échange entre pays frères



Un grand concert de l'Orchestre symphonique national est programmé, ce samedi en soirée, au Théâtre national algérien. Ce concert illustre une expression vivante sous forme symphonique de l'interprétation de la musique universelle et de celle de notre patrimoine.

Pour la musique universelle, ce concert met en lumière l'œuvre du grand compositeur Tchaikovsky. Le maestro Amine Kouider précise : «Nous avons programmé cet illustre compositeur parce que la sensibilité de sa création musicale s'apparente à notre manière d'apprécier l'art musical.» Le maestro Amine Kouider poursuit : «Nous avons commencé un cycle Tchaikov sky l'année dernière avec l'interprétation de deux de ces symphonies. Nous le continuons avec cette œuvre, programmée pour samedi, en incluant, dans le concerto pour violon et orchestre en ré majeur, la participation grandiose d'une star du violon classique, Serge Stadler, un virtuose que le public algérien aura le plaisir de voir évoluer sur scène». Cette participation de très haut niveau témoigne de la volonté de l'Orchestre symphonique national de présenter des concerts de qualité au diapason des standards internationaux. La deuxième partie de ce concert est dédiée à l'interprétation de la musique de notre patrimoine. L'Orchestre symphonique national a pour mission de promouvoir cette musique. La liste des pièces arrangées sous forme académique ne cesse de s'élargir dans son répertoire. Deux pièces sont ainsi programmées pour ce samedi, dont une évocation de Salah Bey faisant revivre le genre malouf de Constantine. L'interprétation de ce genre de musique andalouse réjouit les musiciens tunisiens invités. Ils se considèrent chez eux avec cette musique, qui leur est très familière. Ces musiciens, qui comptent parmi les meilleurs dans leur pays au violon, l'alto, la contrebasse, se sentent aussi très heureux de pouvoir partager, avec leur frères algériens, la même passion musicale. Cet échange réjouit également nos musiciens. Lotfi Saidi, un virtuose de l'alto, apprécie cette présence et se considère fier d'être à leurs côtés pour interpréter les chefs, d'œuvre de la musique universelle et les pièces très populaires de la musique de notre patrimoine. Depuis plus de deux décennies passées à la tête de l'Orchestre symphonique national, M. Abdelkader Bouazzara a redynamisé, d'une manière spectaculaire, l'art musical académique dans notre pays. Grâce à son œuvre inlassable, l'Orchestre symphonique national a une place prépondérante dans la vie culturelle nationale. Mieux, cet ensemble a su conquérir la sphère internationale avec des concerts mémorables, en Espagne, en Chine et en Tunisie. Rigueur, discipline, haute qualité de l'interprétation sont ses atouts majeurs mais aussi la fusion harmonieuse entre des musiciens professionnels ayant une longue expérience avec l'enthousiasme et la passion de jeunes musiciens de la nouvelle génération.

Kamel Cheriti

LE FILM DU JOUR

Ecole

LA CINÉMATHÈQUE d'Alger accueille la cinquième édition des Journées du film jordanien jusqu'à demain, vendredi 26 février. Au programme de la soirée d'aujourd'hui, jeudi, à 19h, le documentaire The Council (2014) en présence de son réalisateur Yahya Alabdallah. Scénariste et réalisateur, il suivra le parcours de trois jeunes étudiants qui se présentent pour le conseil des étudiants à l'école de l'UNRWA en Jordanie et l'annonce de l'élection à la fin de l'année scolaire. Il braquera sa caméra en particulier sur Abdul 10 ans et Omar 13 ans, qui mettent tout en œuvre pour réaliser leurs promesses en se confrontant à la réalité, à la corruption et aux contraintes de tout ordre. L'école est un microcosme, un miroir à peine grossissant de la société. Avant de devenir cinéaste, Yahya Alabdallah a enseigné l'arabe pendant 7 ans, il a pu voir la différence entre les lycées, ou écoles privées, et les écoles démunies, ou écoles publiques. Il est donc allé dans une école publique pour voir quels sont les problèmes dont souffre la nouvelle génération. Au cours de cette expérience, il s'est focalisé sur trois questions : La sécurité des enfants à l'école. Les compétences acquises par les écoliers. La séparation des filles et des garçons. Il pense que cette séparation affecte les deux premières questions et également la relation entre les hommes et les femmes. Ce réalisateur indépendant palestino-jordanien, producteur et critique littéraire, estime que la plupart des problèmes viennent de cette séparation. Bonne soirée ! **R. C**



SORTIR

SYMPHONIE

Concert de musique classique. Samedi 27 février. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Avec l'Orchestre symphonique national algérien sous la direction de Amine Kouider. Un concert dédié au compositeur Piotr Ilitch Tchaïkovski avec le virtuose russe du violon Sergei Stadler.

DEBAT

La lettre du débat sur l'art contemporain. Samedi 27 février.14h. Espace d'art contemporain d'El Achour, Alger.
Table ronde avecAmina Menia : Pratique contemporaine entre le désir et le conflit.
Samir Toumi : Expérience de La Baignoire et la relation art-entreprise.
Mourad Krinah : Les expériences Box 24 & Picturie générale.
Salah Malek : Quelle politique artistique pour mettre l'Algérie en phase avec le monde ?

BAYA

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

STYLES

Exposition de peinture Liberté de styles-Acte II, jusqu'au dimanche 28 février. Galerie d'art Aida, Dely-Ibrahim, Alger. Avec les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Meriem Kezouit et Samia Boumerdassi dans un récital de poésie, aussi. « Derrière le volet fermé d'une fenêtre dans l'état d'esprit d'un moucharabieh… une femme regarde en soupirant… ce monde réservé aux hommes… » : Samia Boumerdassi.

CHANT

1er concert de la Marocaine Hindi Zahra (chanteuse, auteur, compositrice) qui débarque à Alger avec son nouvel album Homeland. Lundi 29 février. 19h30. Ibn Zeydoun.

ETUDE

Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidatureworkshop@gmail.com Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

SCULPTURE

Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

REGARDS

Exposition Regard's du peintre Adlane Samet. Espace d'art contemporain d'El Achour, Alger. Il conçoit une peinture libre et spontanée où le geste dépasse la pensée pour nous accompagner dans son monde avec poésie.

UN «TRAIN FANTÔME» PARCOURT 12 KM SANS CONDUCTEUR À BORD



Comment un train, sans conducteur aux manettes ni voyageurs à bord, peut-il rallier deux villes séparées par 12 km ? C'est un mystère que va tenter d'éclaircir la SNCB, la Société nationale des chemins de fer belges, après qu'un « train fantôme » a parcouru cette distance, jeudi soir, entre les communes de Landen et Tirlemont, rapporte Le Soir.
Le conducteur de la locomotive avait immobilisé celle-ci pour descendre sur les voies afin de vérifier la présence d'un éventuel défaut, après avoir « entendu un bruit inhabituel ». Lorsque soudain, le convoi a démarré seul… sans lui.
Très vite, le cheminot a prévenu ses collègues qui ont pu fermer les passages à niveau sur la trajectoire du « train fantôme », relate Le Soir. Ayant perdu de la vitesse, celui-ci a ensuite pu être envoyé vers une voie de garage au niveau de Tirlemont.
Pour la SNCB, deux hypothèses sont envisagées : l'erreur humaine - le chemi-not aurait pu omettre d'actionner le frein correctement - ou un problème technique au niveau du train. Selon RTL Info, le convoi aurait pu également prendre de la vitesse en raison d'un dénivelé sur les voies.

UN FACTEUR ATTAQUÉ PAR UN GROUPE DE DINDES SAUVAGES



Les services de secours de Hillsdale, dans le New Jersey (au nord de New York), ont reçu un appel très étrange mardi. Un facteur demandait de l'aide après s'être enfermé dans son véhicule, car il était attaqué par sept dindes sauvages.
« C'est fou. Elles attaquent, mordent, elles pourchassent le camion, tout ! », s'est écrié le malheureux facteur qui faisait sa tournée, et dont les propos ont été enregistrés mardi par les services de secours.
La police est arrivée sur les lieux de l'incident, à Esplanade Drive, et a dispersé les animaux agressifs avec les sirènes de leur voiture, a rapporté mercredi CBS New York. Les dindes sauvages, habituellement paisibles, sont alors reparties vers les bois, précise NorthJersey.com.
Selon des experts cités par ce site, ces attaques de dindes se produisent dans des zones périurbaines où les animaux ne se sentent pas menacés par les humains.

Un singe menace les clients d'un bar avec un couteau



Les services de secours de la ville brésilienne de Teixeira, dans l'Etat de Paraiba dans le nord-est du pays, ont été récemment appelés pour une demande très particulière. Un singe qui avait ingurgité de la cachaça, de l'eau-de-vie brésilienne, avait volé un couteau, a-t-on appris le 11 février des pompiers. L'animal agressif était potentiellement menaçant pour les clients d'un bar à proximité.
Le petit primate semblait vivre à proximité du bar, et était connu des employés. Selon le lieutenant-colonel Saul Laurentino, l'animal a été transporté dans une réserve située à Patos à la suite de cet incident.
Cependant, il a dû être rapidement récupéré à cause de son comportement agressif envers les hommes, rapporte le site m.arede.info.

L'"HOMME-ARBRE" OPÉRÉ AVEC SUCCÈS



Un Bangladais surnommé "l'homme-arbre" pour ses verrues impressionnantes aux allures d'écorce sur les mains et les pieds a été opéré samedi avec succès pour le débarrasser de certaines des excroissances, a annoncé l'hôpital.
Il a fallu trois heures et demie à une équipe de neuf médecins pour retirer les excroissances géantes de la main droite d'Abul Bajandar au Dhaka Medical College Hospital à Dacca, a déclaré le directeur de l'établissement, Samanta Lal Sen.
Le père de famille de 26 ans avait été admis le mois dernier en vue de l'opération visant à couper les excroissances pesant au moins cinq kilogrammes qui lui couvraient les mains et les pieds.
"L'opération a réussi. Nous avons enlevé les excroissances des cinq doigts de la main droite. Il est heureux et il riait", a ajouté le responsable. "Nous allons à présent observer son état pendant les trois prochains mois avant de décider s'il faut procéder à de nouvelles opérations. C'est un grand défi", a-t-il encore dit.
Les grosses verrues, qu'Abul Bajandar a vu apparaître à l'adolescence mais qui ont commencé à s'étendre plus rapidement il y a quatre ans, ont été diagnostiquées comme un cas d'épidermodysplasie verruciforme, une maladie de peau génétique rarissime qui peut prendre la forme d'excroissances de peau.

VOLVO VA LANCER UNE VOITURE SANS CLÉ



Volvo Cars prévoit de proposer des véhicules sans clé à l'horizon 2017, annonce vendredi le constructeur automobile suédois. Il s'agirait alors d'une première mondiale et d'une révolution en perspective. Les clients se verront ainsi proposer une application pour smartphone qui remplacera leur clé physique par une clé virtuelle.
Cette technologie, compatible Bluetooth, permettra une grande souplesse et offrira de nouvelles perspectives en matière d'utilisation et de partage de véhicules, assure Volvo Cars.
La clé numérique stockée sur le smartphone aura exactement les mêmes fonctions que celle de la clé physique actuelle, comme le verrouillage et déverrouillage des portes et du coffre ou le démarrage du moteur. Cette nouvelle technologie permettra, en outre, de disposer de plusieurs clés numériques dans l'application pour accéder à différentes voitures dans divers endroits.
L'application devrait également permettre aux utilisateurs de réserver et payer leur voiture de location aux quatre coins du monde puis de recevoir leur clé numérique directement et instantanément sur leur smartphone.
La clé numérique pourra être envoyé à d'autres personnes - famille, amis ou collègues - via le smartphone pour leur permettre d'utiliser un véhicule.
Le constructeur testera cette technologie au printemps 2016 via sa société de partage de véhicules Sunfleet, basée à l'aéroport de Göteborg, en Suède. Un nombre limité de véhicules disponibles à la vente sera équipé de cette nouvelle technologie de clé numérique dès 2017. Volvo continuera toutefois d'offrir une clé physique aux clients qui le souhaitent.

Le saviez-vous

LE HAMBURGER EST ORIGINAIRE DE HAMBOURG EN ALLEMAGNE

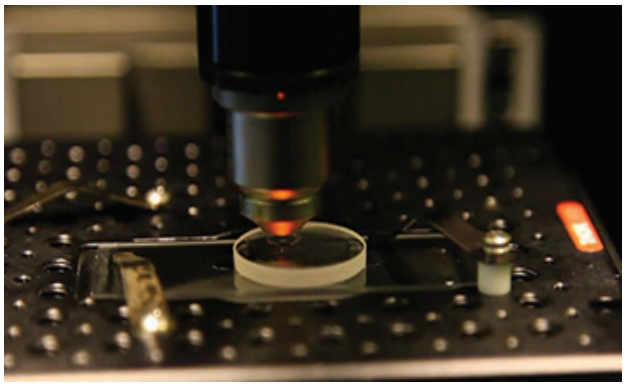


Les habitants de la ville de Hambourg en Allemagne sont les Hamburger en allemand, les Hambourgeois. Il est courant en Allemagne de nommer les plats selon leurs ville d'origine. Le fameux Hamburger est donc originaire de Hambourg et non des États Unis comme nombreux le croient. La ligne maritime « Hamburg-Amerika linie » qui transportait les immigrants d'Allemagne et d'Europe de l'est servait au cours de la traversée ce plat Hambourgeois à base de viande hachée, fromage et oignons. C'est ainsi qu'il fut connu aux USA.

Un support pour stocker les données de l'humanité pour l'éternité ?

En combinant les nanotechnologies et un laser femtoseconde, des chercheurs britanniques ont créé un système de stockage optique susceptible de durer 13,8 milliards d'années. 360 téraoctets de données peuvent tenir dans un disque en verre un peu plus grand qu'une pièce de monnaie.

La préservation et la transmission des connaissances sont des problématiques qui préoccupent l'Homme depuis la nuit des temps. La création humaine est fragile, elle s'altère avec le temps et sa survie est soumise aux aléas des guerres et des catastrophes naturelles.
Récemment, le conflit en Syrie a conduit à la destruction d'une partie incroyable du patrimoine mondial, mais l'humanité a connu des pertes massives à toutes les époques. Lors du séisme de 1755 à Lisbonne, plus de 70.000 volumes de la bibliothèque royale furent perdus à jamais, ainsi que des centaines de peintures majeures. Aujourd'hui, la conservation des œuvres d'art demande de nombreux efforts aux institutions, mais c'est une course perdue d'avance dans la mesure ou le temps aura forcément raison des supports physiques.
La numérisation des œuvres est une solution pour faire face à l'altération ; cependant, les supports numériques ne sont pas épargnés par les affres du temps. Ils sont sujets aux griffes et, exposées à l'humidité et à la chaleur, les données finissent par être corrompues. Mais des chercheurs de l'université de Southampton en collaboration avec l'université technique d'Eindhoven ont mis au point un procédé de stockage qui aurait une durée de vie virtuellement illimitée.



3.000 fois plus de stockage que sur un Blu-ray

En encodant l'information au sein de nanostructures contenues dans du verre, les chercheurs ont réussi à stocker 360 To sur un disque pas plus gros qu'une pièce de monnaie. À titre de comparaison, c'est 3.000 fois plus qu'un Blu-ray, lequel peut stocker jusqu'à 128 Go de données - de quoi ravir tous les adeptes de téléchargement légal.
Mais en plus de proposer un stockage colossal, le support de stockage conçu par les chercheurs devrait toujours être accessible dans 13,8 milliards d'années, à condition d'être conservé à une température inférieure à 190 degrés. On ne sera cependant pas là pour vérifier si leurs estimations étaient correctes.
« C'est très excitant de savoir que nous avons créé une technologie capable de préserver les documents et les informations afin de pouvoir les transmettre aux générations futures » s'enthousiasme le professeur Peter Kazansky dans un communiqué de l'université, avant de rajouter que « cette technologie a le potentiel de sécuriser les dernières traces de notre civilisation : tout ce que nous avons appris ne sera pas perdu ».
Pour réaliser cette prouesse, les chercheurs ont utilisé un laser femtoseconde afin d'enregistrer et de récupérer des informations stockées sur le support en cinq dimensions. Les variations dans l'orientation, la taille et la position du laser sur les axes x, y et z, changent la manière dont se réfléchit la lumière sur le support. Ces modifications peuvent être interprétées pour obtenir des informations.
Comparé au cristal mémoire utilisé dans Superman, cette nouvelle technologie a déjà été utilisée pour créer des copies éternelles de la Bible, le traité Opticks d'Isaac Newton et La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

IPHONE BLOQUÉS : APPLE S'EXCUSE ET DÉPLOIE UNE SOLUTION



Les victimes de l'erreur 53 vont enfin pouvoir utiliser leur iPhone de nouveau, Apple déploie une mise à jour pour corriger le problème et s'excuse auprès des clients lésés.
Lorsqu'un utilisateur de la marque à la pomme faisait réparer le bouton Home de son iPhone par un tiers, celui-ci se retrouvait totalement bloqué. Cette affaire a fait un scandale il y a un peu plus d'une semaine et Apple a finalement décidé d'agir en faveur de ses clients en déployant une mise à jour qui débloquera les appareils affectés.

Erreur 53 : une mise à jour pour débloquer les iPhone

Il y a un peu plus d'une semaine, le scandale de l'erreur 53 avait fait grand bruit sur la toile. Cette erreur 53 bloquait tous les iPhone dont les propriétaires avaient fait réparer le système Touch ID chez un technicien non agréé par la firme de Cupertino. L'iPhone devenait alors complétement inutilisable.
Les utilisateurs victimes de ce « bug » vont être contents d'apprendre qu'Apple a résolu le problème et qu'il leur suffit de télécharger une mise à jour via iTunes pour retrouver un appareil en parfait état de fonctionnement. « L'erreur 53 était, à la base, un test pour vérifier le bon fonctionnement de la touche d'identification digitale, avant la sortie des appareils de l'usine. (…) Nous présentons nos excuses pour les désagréments que cela a pu causer, ce n'était pas prévu que cela nuise aux utilisateurs » s'excusait ainsi Apple dans un message envoyé au site « Techcrunch »

Les clients seront remboursés

Apple s'est également engagé à rembourser les clients qui auraient fait débloquer leur appareil chez un réparateur agréé avant le déploiement de cette mise à jour salvatrice. En revanche, si l'utilisateur peut de nouveau utiliser son iPhone, le système Touch ID qui permet de débloquer le terminal avec son empreinte digitale reste inopérant.

Les smartwatches font mieux que les montres suisses en 2015



Rebondissement dans l'industrie des montres. Pour la première fois de l'histoire, les montres connectées se sont mieux vendues que les montres suisses.
Est-ce le début d'une nouvelle tendance ? Pour la première fois de l'histoire, les montres connectées se sont mieux vendues que les montres suisses en 2015.Selon les analystes, les ventes de smartwatches sont estimées à 8.1 millions, contre 7.9 millions pour les montres suisses.
« L'industrie de la montre suisse a été très lente à réagir au développement des smartwatches » déclare Neil Watson directeur executif chez Strategy Analytics » dans un communiqué. « L'industrie de la montre suisse a fait la stratégie de l'autruche et a juste pensé que les montres connectées disparaîtraient ». Cette attitude hautaine a pu maintes fois se vérifier à travers de nombreuses déclarations, venant Tag Heuer, Zenith, ou encore Hublot. En août dernier, le PDG de Swatch avait même qualifié l'Apple Watch de « jouet intéressant, mais pas une révolution ».

Apple et Samsung représentent la plus grosse part

Sans surprises, Apple et Samsung se sont partagées les plus grosses ventes de l'année 2015. Les deux groupes ont respectivement vendu 5,1 millions et 1,3 million d'appareils, réalisant ainsi 79% des ventes totales, selon les estimations de Strategy Analytics.

Les montres suisses ont reculé de 6%

En Avril dernier, la sortie de l'Apple Watch a donné un grand coup de pouce pour cette industrie. Malgré l'absence de chiffres officiels venant d'Apple, l'Apple Watch aurait représenté à elle seule 63% des montres connectées vendues en 2015. Dans le même temps, les ventes de montres suisses ont diminué de 5%. Reste à savoir si le boost provoqué par l'Apple Watch pourra se confirmer en 2016.

Une PS4 taillée dans la pierre pour Far Cry Primal



Pour la sortie de Far Cry Primal, Sony et Ubisoft ont demandé à un sculpteur de réaliser une PlayStation 4 sculptée dans la pierre.
Far Cry Primal fait à n'en pas douter partie des sorties les plus attendues de cette année 2016. Le jeu d'Ubisoft promet en effet une expérience de survie encore jamais vue jusqu'alors et risque de trancher radicalement avec les derniers opus de la saga.
Comme pour presque toute sortie AAA sur PlayStation 4, la coutume veut désormais que Sony et les éditeurs proposent une version collector de la console. Pour Far Cry Primal, l'objet à de quoi nous étonner.

Une PlayStation 4 en pierre

Comme son nom l'indique, Far Cry Primal prendra place dans une époque proche de l'âge de pierre. Pour rendre hommage à cette période de l'histoire, Ubisoft et Sony ont engagé un sculpteur afin que ce dernier réalise une PlayStation 4 entièrement taillée dans la pierre.
La console est posée sur un socle de pierre et l'artiste ne s'est pas arrêté là puisqu'il a également créé deux manettes Dual Shock et toute une installation elle aussi sculpté, pizza incluse !

Une communication féroce autour de Far Cry Primal

Pour nous faire découvrir le fruit de son travail, Ubisoft a dévoilé une vidéo du travail de Nick Roberson, le sculpteur engagé pour l'occasion. Bien entendu, l'objet ne permet pas de lire les jeux et est surtout à classer comme une œuvre d'art unique qui ne sera pas produite en série.

Questions ? Réponses !

POURQUOI APPELLE-T-ON LA TERRE LA PLANÈTE BLEUE ?



Tout le monde connaît le surnom donné à la Terre, celui de « Planète bleue ». La Terre est bleue… comme une orange ? Non, bien sûr, c'est une image du poète Paul Éluard. En fait, elle est bleue comme les océans. Un phénomène qui s'explique par différents phénomènes physiques.

Vue de l'espace, la planète Terre apparaît toute bleue. À la surface de la Terre, on observe, de là-haut, des continents et des océans. Les océans dominent et, avec les mers, les lacs et les fleuves, ils ne représentent pas moins de 75 % de la surface totale du globe.

Si l'Asie, qui est le plus grand des continents, s'étend sur une superficie de quelque 45 millions de kilomètres carrés, l'océan Pacifique, à lui seul, recouvre une surface de plus de 150 millions de kilomètres carrés. C'est autant que la totalité des terres émergées.

Le bleu des océans et la lumière

En réalité, trois phénomènes s'associent pour donner à la Terre cette belle couleur bleue visible depuis l'espace :

•En premier lieu, nous venons de le remarquer, la Terre a la même couleur que les eaux. Mais pourquoi la mer est-elle bleue ? C'est essentiellement une question de réfraction de la lumière du Soleil ;

•un autre phénomène physique entre en jeu : celui de la diffusion par l'atmosphère de la lumière blanche du Soleil ;

•intervient également la réflexion, par la surface des océans, de cette lumière diffuse.

L'atmosphère de la superterre « en diamant » est irrespirable

Pour la première fois, l'atmosphère d'une superterre a été caractérisée, grâce à Hubble qui n'avait pu jusque-là scruter que celles de quelques géantes gazeuses. Surnommée la « planète de diamant », 55 Cancri e n'est pas vraiment accueillante, sauf pour qui voudrait respirer du cyanure à 2.000 °C.

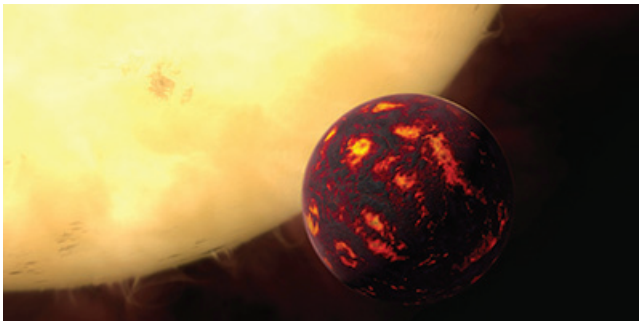
Prés de quinze ans après les premières mesures de l'atmosphère d'une planète géante dans un autre Système solaire, en l'occurrence HD 209458 b, Hubble a permis de caractériser pour la première fois celle d'une superterre, après deux précédentes tentatives non concluantes. De taille et de masse intermédiaires entre une planète géante de type Jupiter et une boule rocheuse comme la Terre, cette catégorie d'exoplanète serait très courante au sein des galaxies.

C'est grâce à l'instrument WFC3 (Wide Field Camera 3) greffé sur le télescope spatial en 2009 et une nouvelle technique de traitement des spectres obtenus, qu'une équipe d'astrophysiciens de l'UCL (University College London) a pu déterminer la composition de l'enveloppe gazeuse de ce corps situé à une quarantaine d'années-lumière seulement, soit presque 10 fois la distance qui sépare le Soleil de Proxima du Centaure.

La cible est déjà bien connue des astronomes. Il s'agit de 55 Cancri e, alias Janssen (voir la note en bas de page), une planète huit fois plus massive que la Terre qui, à partir de 2012, fut surnommée la « planète de diamant » car des modèles se référant à son rayon et à sa masse ont spéculé qu'elle est très riche en carbone.

Cette superterre appartient à un système multiple de cinq planètes connues parmi lesquelles trois géantes. Leur étoile-parent, 55 Cancri A (alias Copernic), ressemble au Soleil, avec un milliard d'années de plus. La naine rouge juste à côté (à environ mille UA, mille fois la distance Terre-Soleil), 55 Cancri B, compose avec elle un couple stellaire qui, par une belle nuit noire, est presque visible à l'œil nu dans la constellation du Cancer (Cancri).

Une possible exoplanète de diamant



Pour sonder l'atmosphère d'un corps lointain, quoi de mieux qu'une grosse Terre en transit devant son étoile, qui plus est, qui gravite très près, et en seulement quelques heures, comme le fait 55 Cancri e ? Bien entendu, dans ces conditions extrêmes où la température culmine tout au long de l'année de 18 heures autour de 2.000 °C, toute habitabilité est exclue. Un constat qui empire avec l'étude de son atmosphère.

L'étude à paraître dans Astrophysical Journal révèle une abondance d'hydrogène et d'hélium et aucune trace notable de vapeur d'eau. Pour Angelos Tsiaras, de l'UCL, « les observations de l'atmosphère de 55 Cancri e suggèrent que la planète a réussi à accrocher une quantité importante d'hydrogène et d'hélium de la nébuleuse où elle s'est formée ». Les chercheurs ont été frappés par la présence importante de cyanure d'hydrogène, un marqueur d'atmosphère riche en carbone, « cela nous indique un rapport carbone sur oxygène très élevé » souligne Olivia Venot, de l'université de Leuven (Belgique), qui a produit récemment un modèle en accord avec ces observations.

Une composante très intéressante car, comme l'explique Jonathan Tennyson, également de l'UCL, « si la présence de cyanure d'hydrogène et d'autres molécules est confirmée dans les prochaines années par la nouvelle génération de télescopes à infrarouges, cela appuierait la théorie que cette planète est effectivement un endroit riche en carbone et très exotique ».

Patience, patience donc : le télescope spatial James-Webb (JWST) devrait partir en 2018, si tout va bien. Nul doute que 55 Cancri e fera partie de ses cibles planétaires privilégiées. Idem pour la mission WFIRST (Wide-Field Infrared Survey Telescope) dont la Nasa vient d'annoncer le coup d'envoi de sa conception. Le satellite sondera l'univers et aussi les mondes lointains dans l'infrarouge dans un champ cent fois plus étendu que celui d'Hubble. Lancement prévu au milieu des années 2020.

Un océan interne a déchiré Charon, compagnon de Pluton

DEUX FOIS plus petit que Pluton, Charon arbore à sa surface une balafre quatre fois plus grande que notre Grand Canyon sur Terre. Pour les scientifiques de la mission New Horizons, l'astre était trop à l'étroit quand son océan interne a gelé. Son écorce se serait alors déchirée, comme la chemise de l'incroyable Hulk.

En juillet 2015, les Terriens voyaient enfin les vrais visages de Pluton et Charon, découverts pour le premier en 1930 et le second en 1978. Ce système binaire est situé dans les confins du Système solaire, à près de 5 milliards de kilomètres du Soleil, au-delà de la huitième planète Neptune. C'est donc après plus de neuf ans de voyage que le 14 juillet 2015, New Horizons accomplit une visite historique d'environ 24 heures à la planète naine et ses satellites. Sept mois plus tard, les données glanées ce jour-là par les instruments de la sonde spatiale continuent d'affluer.

En septembre dernier, on put admirer Charon en très haute résolution, du moins l'une de ses faces seulement. Deux fois plus petit que Pluton (1.214 km de diamètre) avec lequel il est synchronisé, l'astre apparaît tout cabossé, notamment au niveau de son équateur. Pour expliquer cette échancrure longue d'au moins 1.800 kilomètres et profonde par endroit de 7,5 kilomètres, certains chercheurs de la mission émirent l'hypothèse que cette fracture soit le produit d'un océan interne qui aurait gelé.



Charon ne rentrait plus dans ses vêtements d'origine

À partir d'images plus détaillées d'une portion de ce long canyon, prises par le télescope Lorri (Long-Range Reconnaissance Imager) de la sonde, à quelque 78.700 kilomètres de la surface de Charon, et transmises récemment, l'équipe scientifique estime qu'à l'intérieur de cette faille, l'eau a pu être partiellement liquide avant d'être recongelée. Cela doit être très ancien, remonter probablement aux origines de cette lune, lorsque son noyau était encore chaud après l'accrétion des planétésimaux et la contribution de la désintégration de ses ingrédients radioactifs.

L'océan qui préexistait a pu générer en se refroidissant cet important réseau de faille qui court tout le long de son équateur. Prenant plus de place une fois gelée, l'eau aurait soulevé et déchiré l'écorce de l'astre comme si elle était devenue trop étroite. Pour illustrer son propos, la Nasa évoque d'ailleurs dans son communiqué « la chemise de Bruce Banner qui se déchire quand il devient l'incroyable Hulk ! »

Tchernobyl Trente ans : non, la catastrophe n'est pas terminée

Tchernobyl, Ukraine, samedi 26 avril 1986 à 1h24. Lors de la vérification d'un système de sécurité de l'Unité 4 de la centrale de Tchernobyl, une série d'erreurs commises par les opérateurs du réacteur entraîne la fusion du cœur.

La pression de la vapeur fait sauter le couvercle du réacteur, laissant échapper un nuage radioactif. L'évacuation des habitants de la ville de Pripyat, située à 3 km de la centrale, ne débute que le dimanche 27 à 14h. La ville de Tchernobyl, distante de 25 km, n'est alertée que le lundi matin... et évacuée le dimanche suivant !



Les séquelles sont encore nombreuses

Ces conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl sont aujourd'hui encore sujettes à débats. Et pour cause : ni les industriels nucléaires, ni les gouvernements qui les soutiennent n'ont fait leur travail pour établir un bilan sérieux de l'accident. L'URSS avait tout fait pour le minimiser. Aucun registre n'a été tenu.
De son côté, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique a avancé le chiffre fantaisiste de 4 000 morts ! En 2006, Greenpeace a publié un rapport inédit et réalisé par soixante scientifiques. Il conclut que 200 000 décès dus à la catastrophe ont déjà été constatés ces quinze dernières années en Russie, Biélorussie et Ukraine.
L'Académie des sciences de l'Etat de New-York a publié, fin 2009, des études de chercheurs russes, biélorusses et ukrainiens. Selon ces recherches, qui n'avaient jamais été traduites en anglais, le nombre de décès causés par les retombées de l'accident de Tchernobyl se situerait entre 600 000 et 900 000. (lire l'intégralité en anglais)

Les liquidateurs, héros et victimes

Dans la nuit du 26 avril 1986 et dans les semaines, les mois qui suivirent, près d'un million d'hommes, surnommés 'les liquidateurs', ont été envoyés au pied du réacteur de Tchernobyl pour éteindre l'incendie du graphite en combustion dans le réacteur et bâtir le sarcophage conçu pour ensevelir les restes des installations.
C'est à mains nues, sans autre forme d'équipement que des pelles et des jets d'eau qu'ils ont fait ce travail titanesque. Des dizaines de milliers d'entre eux sont morts aujourd'hui, et continuent de mourir. Le film documentaire "La bataille de Chernobyl" (Thomas Johnson 2006) révèle que sur les 500 000 liquidateurs, 20.000 sont morts et 20.000 sont invalides

Une région qui reste fortement contaminée

Des équipes de Greenpeace se sont rendues sur place, au mois de mars 2011. L'étude a été menée sur 114 échantillons de produits à la base du régime alimentaire des habitants, prélevés dans les régions de Jitomir et de Rivne et dans une troisième non-contaminée à titre de comparaison. Ces échantillons ont été récupérés soit sur les marchés locaux, soit directement auprès d'agriculteurs.
Des niveaux supérieurs à la norme de césium 137, élément radioactif à longue durée de vie, ont été détectés sur plusieurs échantillons de lait, de champignons et de baies. Le Cesium se déposant sur et dans les couches supérieures de la terre, les analyses ont porté sur les principales denrées alimentaires "à risque"
Un taux de radioactivité plus élevé a été constaté dans la région de Rivne, car son sol tourbeux et marécageux rend l'absorption des particules radioactives par les plantes plus facile.
Dans le lait : un échantillon prélevé dans la localité de Rudnya Zherevetska (région de Jitomir) affichait une radioactivité de 60 becquerels par litre (Bq/l), soit une concentration en césium 137 supérieure de 50 % à la norme acceptable de 40 Bq/l définie pour les enfants.
Sur les sept échantillons de champignons prélevés dans le village de Drozdyn (oblast de Rivne), six dépassaient de 1,3 à 7 fois les niveaux acceptables de césium 137.
Les baies de la région de Jitomir présentaient aussi une teneur en césium 137 supérieure aux normes : 1,5 fois supérieure pour les myrtilles congelées, 4,4 fois pour la confiture de myrtilles et jusqu'à 4,8 fois pour les myrtilles séchées.
Des teneurs en césium 137 entre 1,2 et 1,7 fois supérieures aux normes ont été détectées sur quatre des 15 échantillons de pommes de terre cultivées dans le village de Drozdyn

4 mois pour maîtriser la mega-fuite de gaz à Los Angeles: SocalGaz en accusation

REPÉRÉE le 23 octobre dernier, la fuite massive de méthane émanant d'un puits gazier près de Los Angeles, en Californie, est "temporairement sous contrôle", après que 4500 personnes ont été poussées à quitter leur logement.
Il aura fallu 16 longues semaines pour arrêter la fuite massive de méthane d'un puits gazier d'Aliso Canyon, situé près de Los Angeles. Plus exactement, pour la placer "temporairement sous contrôle", a précisé la société de distribution SoCalGas, ce jeudi.
Les employés de SoCalGas ont foré un puits parallèle, jusqu'à 2621 mètres sous la surface. Une fois le puits défectueux rejoint, ils y ont "injecté des liquides et de la boue pour enrayer le flux de gaz". "La prochaine étape sera ensuite d'injecter du ciment d'ici les prochains jours" pour boucher définitivement le puits, ajoute Chris Gilbride, porte-parole de SocalGas.
Il faudra encore attendre que ce bouchon de ciment sèche.
Puis les autorités californienne du pétrole et des ressources géologiques devront venir certifier que le puits est bouché. Selon SoCalGas, les opérations pourraient être terminées fin février.

Méthane et additifs nauséabonds

Depuis que cette fuite a été constatée, le 23 octobre dernier, quelque 90 000 tonnes de méthane se serait échappées, selon les calculs de défenseurs de l'environnement. Une catastrophe d'autant plus grave que le méthane est un gaz à effet de serre environ 80 fois plus nocif que le dioxyde de carbone. Mais inodore.
Ce ne sont donc pas les odeurs qui ont poussé les nombreux riverains du puits à quitter la zone, mais des additifs nauséabonds, entraînant migraines, saignements de nez et nausées autour de Porter Ranch, le quartier où a été creusé le puits défectueux. Au total plus de 4500 familles ont été poussées à déménager.

Méfiance et plaintes des riverains

Rares sont celles qui devraient se précipiter pour réintégrer leur domicile, tant elles se méfient de SoCalGas et de ses installations. Sur le site d'Aliso Canyon, qui dessert 11 millions de personnes en gaz dans la zone de Los Angeles, "de nombreux autres puits sont abîmés et attaqués par la corrosion", dénonce le Los Angeles Times.
La procureure de Californie Kamala Harris poursuit SocalGas, l'accusant de négligence pour avoir enfreint les lois sanitaires et de sécurité californiennes. Cette plainte pourrait coûter des dommages et intérêts à l'entreprise et s'ajoute à d'autres, déposées par la ville et le comté de Los Angeles, ainsi que par de nombreux résidents regroupés pour certains en plainte en nom collectif ("class action").
Dans un document boursier sur ses comptes trimestriels, la compagnie gazière indique disposer d'"au moins quatre types d'assurances qui devraient couvrir les pertes et poursuites actuelles et futures liées à la fuite d'Aliso Canyon" et qui, combinées, atteignent un montant "dépassant le milliard de dollars".

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, gête à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b maliksa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Crêche

Crêche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10

Vds bel appart F3 au RDC à la cite Amirouche (H-Dey) bien situé (gare SNCF, tramway, métro, crèches, écoles). Environnement calme, convient pour habitation et usage professionnel. Intermédiaire s'abstenir.

Tel. (0558)97.23.85

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

CABINET

Ouverture du cabinet médical de cardiologue professeur MOUKAD REDJIMI, 40 coopérative El FETH, jolie vue, Garridi Kouba



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

RÉUSSISSEZ VOTRE PÂTE DE TARTE



Pour une pâte à tarte croustillante:
Saupoudrer le fond de la tarte avec de la semoule de blé mélangée à du sucre

Pour un dessus de tarte bien dorée et brillante:
Badigeonnez le dessus de vos tartes d'un jaune d'oeuf mélangé avec de l'eau sinon un peu de lait et vos tartes seront brillantes et dorées

Pour éviter le détrempage de la pâte à tarte: À la cuisson, mettre un peu de tapioca sur le fond de pâte avant d'y poser la préparation.

Pour empêcher vos tartes de renverser pendant la cuisson, rouler un petit papier d'aluminium en forme de petite cheminée et insérez-le au centre de la tarte. La vapeur pourra ainsi s'échapper et votre tarte ne renversera pas.

Quand les aliments soignent...

Vous vous sentez un peu déprimée ou stressée ? Saviez vous que certains aliments ont le pouvoir de remédier à cela ?



Pour chasser la déprime Croquez du chocolat.

Idées noires, tristesse, apathie sont liés à une baisse de production de noradrénaline, responsable de l'éveil, et de dopamine, qui conditionne bien-être, plaisir, motivation, émotion et vigilance. L'antidote : le chocolat, noir de préférence, car la teneur en cacao sera plus élevée. Le chocolat contient des substances stimulantes telles que la caféine, la sérotonine et la théobromine, un cardiotonique. Sans oublier sa saveur, gage de bonne humeur !
Privilégiez aussi la tyrosine (viande, fromage) qui booste la production de dopamine et de noradrénaline, sans oublier la vitamine C, aux vertus dynamisantes et le thé pour son apport en dopamine.

Pour apaiser vos angoisses Mangez des pâtes !

La baisse du taux de sérotonine, substance hormonale agissant sur l'humeur, provoque agitation, impatience, peur, obsessions et compulsions. L'antidote : les sucres lents tel que le pains, le riz, les pâtes et les céréales, fournissent au cerveau un acide aminé, le tryptophane, qui favorise la synthèse de la sérotonine. De plus, le glucose qu'ils contiennent constitue avec l'oxygène, l'unique « carburant » du cerveau.

Pour lutter contre le stress, grignotez des amandes.

Face au surmenage, l'organisme stressé réagit par une augmentation de la tension des muscles et organes : en résultent maux de dos, troubles digestifs, tachycardie et donc, fatigue. L'antidote : le magnésium, qui joue un rôle important sur le rythme cardiaque, la contraction musculaire et la transmission des informations nerveuses. Plus on est carencé (comme 75 % des français), plus on est exposé au stress. Et plus on est stressé, plus on élimine de magnésium via les urines. Mieux vaut donc en consommer trop que pas assez. La teneur en magnésium varie selon les aliments : amandes (250 mg/100 g, noisettes ou noix 160 mg/100g, céréales complètes 340 mg/100 g, fruits et légumes secs, 50 à 60 mg/100 g. Certaines eaux minérales comme l'Hépar, Arvie, Badoit, Contrex contiennent du magnésium.
Privilégiez aussi la vitamine C (orange, tomate) dynamisante et antistress, les glucides lents (pains, pâtes, riz, lentilles…), limitez la caféine (cola, café, thé) propice aux crises d'angoisse.

INDIGESTION ET DIARRHÉE



Indigestion:
presser une patate crue (ou passez la à la centrifugeuse). malangez ce jus avec la même quantité d'eau et boire ce remède. Très efficace contre la gastrite et les brûlures d'estomac.

Diarrhée : pour que tout rentre dans l'ordre, buvez la potion suivante dans un litre d'eau, mettre une cuillérée à café de gros sel et 4 cuillères à soupe de riz.Faîtes cuire à petit feu une bonne demi heure puis filtrez. Boire tiède à petites gorgées tout au long de la journée.

VITAMINE K :



Cette vitamine est apportée par l'alimentation sous la forme d'un précurseur, la vitamine K1 qui est transformée en vitamine K2 par les bactéries contenues dans l'intestin, absorbée par le tube digestif et stockée dans le foie.
Cette vitamine sert à fabriquer des facteurs de coagulation pour le sang. Ces facteurs sont synthétisés dans le foie. La carence en vitamine K donne des hémorragies, des hématomes. A noter que cet effet, médicalement contrôlé, est recherché pour lutter contre le risque d'excès de coagulation (les embolies ou les phlébites par exemple)
La carence en vitamine K existe chez le nouveau-né, qui n'a pas de stock hépatique et reçoit à la naissance, pour compenser, un dose intramusculaire de vitamine K1.

Chez l'adulte, la carence alimentaire n'existe pas.
Elle peut être la conséquence d'une destruction des bactéries intestinales (traitements antibiotiques) ou d'une mauvaise absorption des graisses (certaines maladies du foie ou du pancréas) car la vitamine K est liposoluble : elle pénètre dans l'organisme avec les graisses.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Faciliter la cuisson du poisson au barbecue

Bien souvent, le poisson colle à la grille du bbq lors de sa cuisson. Pour la faciliter, il suffit de frotter la grille plusieurs fois avec un citron coupé en deux juste avant d'y déposer le poisson. Cette opération aura l'avantage supplémentaire de faciliter le nettoyage de la grille après la cuisson

carottes rapées

Les carottes, une fois râpées, doivent être conservées immédiatement car elles perdent très vite toutes leurs vitamines.Toutefois, en attendant de passer à table et pour que les carottes râpées conservent toute leur couleur, arrosez-les d'un peu de jus de citron afin qu'elles ne s'oxydent pas au contact de l'air.

Réussir la mayonnaise

Tous les ingrédients doivent être à la même température.

■ Versez l'huile goutte à goutte. Si l'huile et le jaune ne prennent pas ou mal, ajoutez une cuillère de vinaigre bouillant, et ne cessez pas de fouetter. Si ça ne prend toujours pas, prenez un autre bol, cassez-y un jaune d'œuf et réutiliser la mayonnaise raté à la place de l'huile.

■ Si vous aimez la moutarde, aucun risque de ratage : mêlez jaune et moutarde, attendez une ou deux minutes et procédez selon la recette traditionnelle. Vous pouvez d'ailleurs rattraper une mayonnaise ratée en la rebattant avec de la moutarde.

Boulettes de viande au riz

Ingédients :

■ 200g de riz
■ 500g d'agneau ou de bœuf hachés
■ 1 cuillère à café de cannelle en poudre
■ 1 cuillère à café de paprika doux
■ 1 cuillère à café de coriandre en poudre
■ 150g de beurre
■ 2 gros oignons hachés
■ 1/4 de cuillère à café de safran moulu
■ 2 tasses d'eau ou de bouillon léger
■ 1/4 tasse de persil haché
■ 2 cuillères à soupe de jus de citron

Préparation :

■ Mélangez à la fourchette de riz et la viande hachée, ajoutez la cannelle, le paprika et la coriandre. Façonnez avec ce mélange une vingtaine de petites boulettes de taille égale. Faites fondre le



beurre dans une cocotte. Faites rissoler les boulettes par petites quantités en les retournant souvent.
■ Quant toutes les boulettes sont dorées, Ajoutez l'oignon, le safran et le poivre. Versez l'eau ou le bouillon dans la cocotte, couvrez et faites cuire à feu moyen 40 minutes environ en remuant de temps en temps. Ajoutez le persil et le jus de citron et laissez mijotez encore quelque minutes.

Ghoriba aux raisins secs

Ingédients :

■ 250g de beurre
■ 250g de sucre en poudre
■ 4 jaunes d'œufs
■ 1 verre à thé d'huile
■ 2 sachets de levure pâtissière
■ 1 sachet de sucre vanillé
■ 125g de raisins secs
■ 125g de d'amandes hachés
■ 125g d'amandes hachés pour garnir

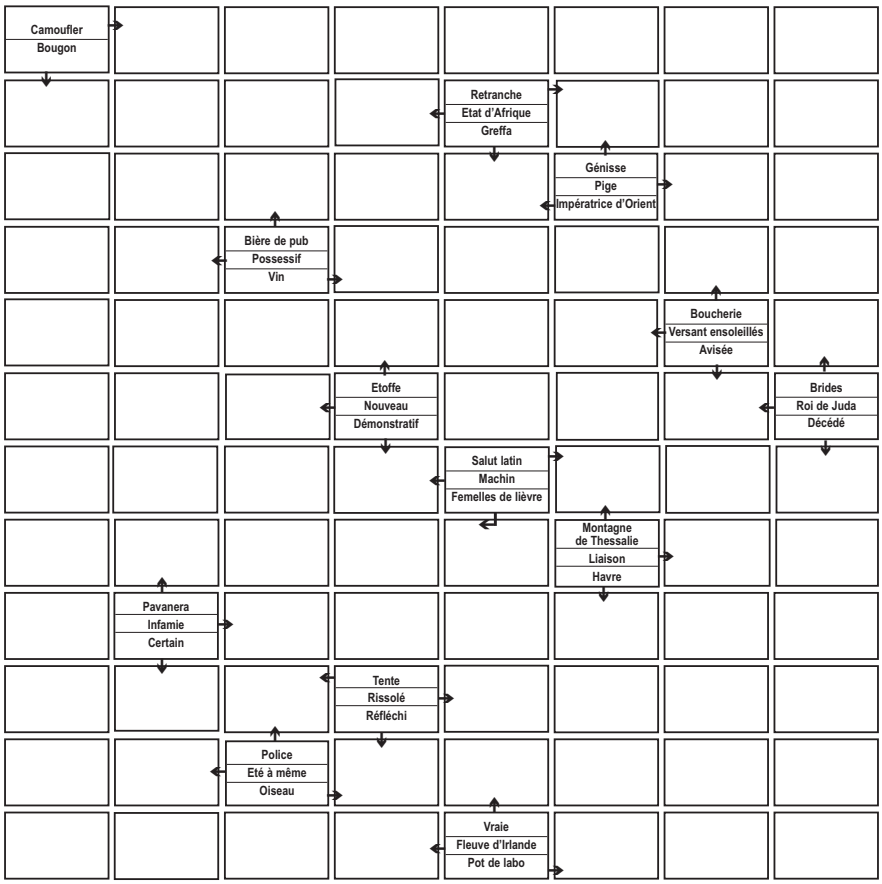
Préparation :

■ Travailler dans une jatte le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter l'huile et continuer à travailler, ajouter les jaunes d'œufs, bien mélanger, ajouter les raisins secs, les amandes hachés, la levure et le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter peu à peu la farine tamisée, mélanger l'ensemble et



pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse.
■ Faire des petits tas avec la pâte, les faire tremper d'un seul côté dans les amandes hachés, disposer-les au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé, laisser l'espace entre eux (car elles se gonflent pendant la cuisson).
■ Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés.
■ Conserver-les dans une boîte bien fermée.

Mots fléchés n° 1437



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1436

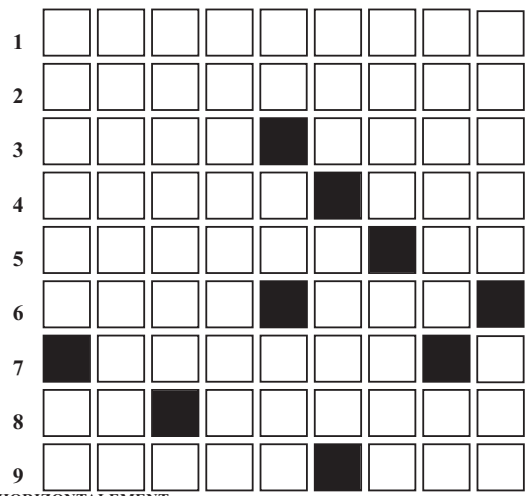
Horizontalement

PELAMIDE
EPILE – ET
NAVETS – R
DUR – SISE
ELEE – TES
NERVEUX –
TR – EMEUS
I – PIU – AC
FIEL – BLE
– SU – MAIN
AS – SUITE
MURE – NES

Verticalement

PENDENTIF – AM
EPAULER – ISSU
LIVRER – PEU – R
ALE – EVEIL – SE
METS – EMU – MU –
I – SITUE – BAIN
DE – SEXUALITE
ETRES – SCENES

Mots croisés 9/9 n° 1437



HORIZONTALEMENT

1. Individus – 2. Fréquentèrent – 3. Passe sous silence – Auxiliaire – 4. Revêtement de maçonnerie – Terrain – 5. Appareils – Largeur d'étoffe – 6. Chef égyptien – Cancre – 7. Gardé – 8. Pascal – Moulure creuse – 9. Natta – Transpira.

VERTICALEMENT

1. Attraper – Platine – 2. Rapporterai – 3. Vigueur – 4. Bouleversas – 5. Guide de mine – Devant l'année – Elle forme les cadres – 6. Bœuf sauvage – Il coule dans les veines – 7. Pièges – Caducs – 8. Recrute – Pigeonné – 9. Monument funéraire – Défalqua.

SOLUTION N° 1436

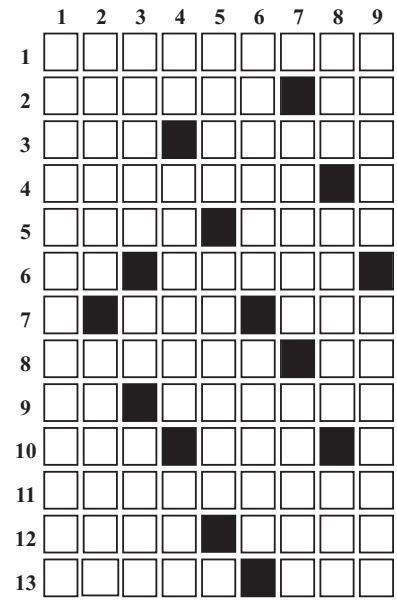
Horizontalement

ASSAILLIE
ROULAIENT
MURES – UNE
API – IL – ES
TEST – IRE –
US – EMEU – O
REE – ANSES
ENTER – ASE
STERILITE

Verticalement

ARMATURES
SOUPESENT
SURIS – ETE
ALE – TE – ER
IASI – MARI
LI – LIEN – L
LEU – RUSAI
INNEE – EST
ETES – OSEE

Mots croisés 9/13 n° 1437



HORIZONTALEMENT

1. Pense – 2. Passé – Note de musique – 3. Palissade – Autrement nommé – 4. Voix – 5. Récusée – La cinquième est inutile – 6. Il a deux branches – Ils sont mis sur la voie – 7. Dénouement – Dans la bouche de l'hésitant – 8. Idolâtres – Pouffé – 9. En ville – Franches – 10. Pianiste français – Ça coule de source – 11. Change de cadre – 12. Pays européen – Détale – 13. Age tendre – Calme plat.

VERTICALEMENT

1. Téléskis – 2. Equipe sportive – Plus très frais – 3. Atelier de métallo – Expression de dédain – Qui ne coule plus – 4. Vérifié – Céleste – Truffe – 5. Mouvement brusque – Parties de lustre – 6. Plante potagère – Equipe – 7. Mis à part – Homme de main – 8. Cheminera – Taux prohibitif – Vallée noyée à marée haute – 9. Fait des essais – Elevées.

SOLUTION N° 1436

Horizontalement

SESTERCES
UT – USURPE
PESE – BUIS
ETERNISE –
RER – EST – F
BEIGE – AGE
E – NA – ECUS
NB – NOTEES
ELAGUE – PU
FER – TITI –
IDEE – NOEL
C – TORTURE
EBENISTES

Verticalement

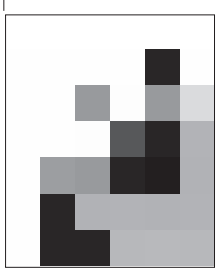
SUPERBENEFICE
ETETEE – BLED – B
S – SERIN – ARETE
TUER – GANG – EON
ES – NEE – OUT – RI
RUBIS – ETEINTS
CRUSTACE – TOUT
EPIE – GUEPIERE
SES – FESSU – LES

SODUKU 166

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

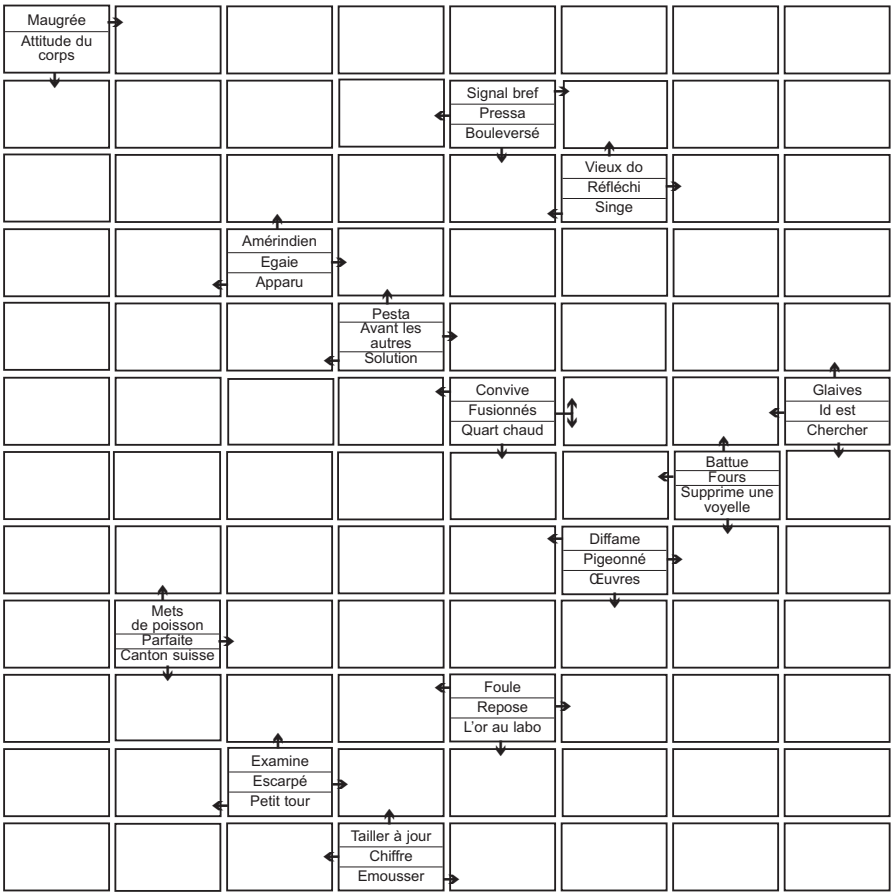
		2			3	1	6	
			1					3
	1				4	5		
8			7		1	2		5
	9							
5		7			9			1
	4		3		7		1	
6								
		3	2			4		



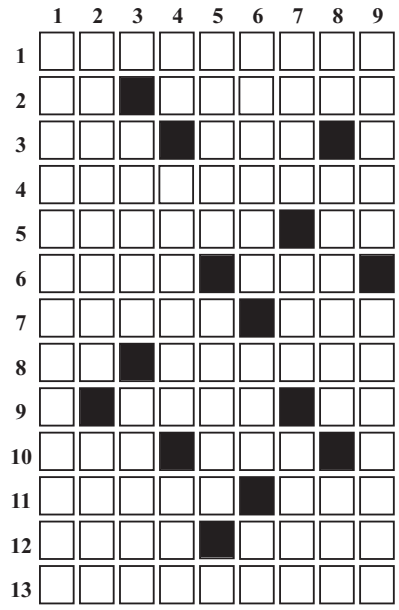
SOLUTIONS

2	1	6	5	9	4	7	8	3
5	9	7	1	8	3	4	6	2
3	4	8	6	2	7	1	5	9
1	2	5	3	6	9	8	4	7
7	6	3	4	5	8	2	9	1
9	8	4	7	1	2	6	3	5
8	3	1	2	4	5	9	7	6
4	7	2	9	3	6	5	1	8
6	5	9	8	7	1	3	2	4

Mots fléchés n° 1482



Mots croisés 9/13 n° 1482



HORIZONTALEMENT

1. Détruire un pouvoir pathogène – 2. Lac du Soudan – Déséquilibré mental – 3. Titre anglais – Ecorce de chêne – 4. Franchir – 5. Complicité – Jeu chinois – 6. Endroit – Protectrice des bêtes – 7. Légère – Richesses – 8. Carte maîtresse – Lassa – 9. Entrain – Petit cube – 10. En ce lieu – Couche – 11. Enjolivée – Poisson rouge – 12. Venues au monde – Style de jazz – 13. Défaut de vision.

VERTICALEMENT

1. Aménagements – 2. Peintes dans des couleurs sombres – Escarpement rocheux – 3. Distingués – Remuer la terre – 4. Compact disque – Courber – Agence européenne – 5. Aspirer le lait – Chassé de son pays – 6. Chamois pyrénéens – Tranquille – Condition – 7. Paniers – Auteur fantastique – Mauvaises habitudes – 8. Ancien – Marques de respect – Préjudice – 9. Effet de recul au billard – Etat d'une personne rassasiée.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1481

Horizontalement

– CHANCRE
DAIM – VET
EVENT – CA
LA – ERRAI
ILES – OLE

CECILIE –
I – REA – RE
ECOSSA – N
UBU – SUAT
S – EMERGE

ET – OSAIT
SAIN – IRE

Verticalement

– DELICIEUSES
CAVALE – CB – TA
HIE – ECROUE – I
AMNESIES – MON

N – TR – LASSES –
CV – ROI – AURAI
RECALER – AGIR
ETAIE – ENTETE

SOLUTION N° 1481

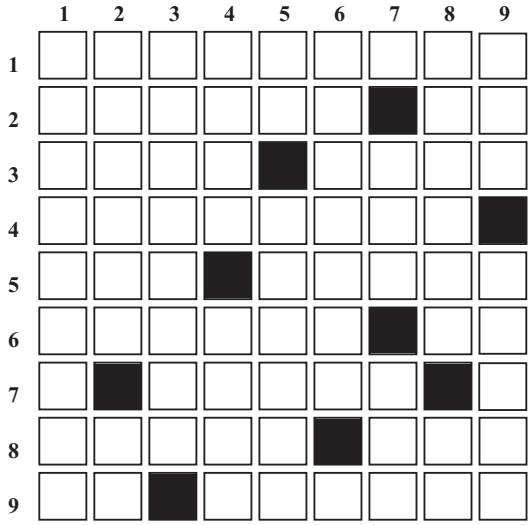
HORIZONTALEMENT

DOUANIERS
OR – RAFIOT
CABAN – RUE
UNI – CREER
M – GAYA – EN
ETAT – POSE
NARREES – S
TIRETTES –
ALE – RISEE
IL – BAS – IN
RECENSANT
E – REGEL – E
SOI – ERIGE

VERTICALEMENT

DOCUMENTAIRES
ORAN – TAILLE – O
U – BIGARRE – CRI
ARA – ATRE – BEE –
NANCY – ETRANGE
IF – RAPETISSER
EIRE – OSES – ALI
ROUEES – SEIN – G
STERNES – ENTEE

Mots croisés 9/9 n° 1482



HORIZONTALEMENT

1. Demandées avec insistance – 2. Compagne – Aperçu – 3. Coûte – Employas – 4. Fais échouer une barque -5. Poisson rouge – Courroies de direction – 6. Pupitre d'église – Réfléchi – 7. Eprouva – 8. Poinçon pour cuir – Possessif – 9. Chemises brunes – Chagriné.

VERTICALEMENT

1. Ravivas – 2. Eparpillé – Note du chef – 3. Jeune couturière – 4. Cimenta – Restitue – 5. Face de dé – Disloquée – 6. Usent – 7. Division du yen – Pote – 8. Creusés – Agent de liaison – 9. Cri d'assaut – Raisonnable.

SOLUTION N° 1481

HORIZONTALEMENT

ASSOUPLIR
GUEULE – NA
RIS – CUITS
EV – GERMES
MISER – PRE
ETA – EAU – R
N – SPECTRE
TE – ESTE – N
EMEU – ERNE

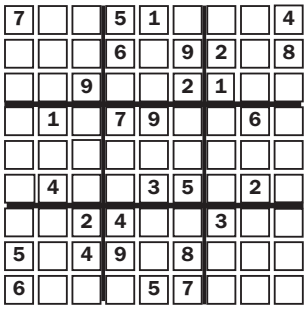
VERTICALEMENT

AGREMENTE
SUIVIT – EM
SES – SAS – E
OU – GE – PEU
ULCEREES –
PEUR – ACTE
L – IMPUTER
INTER – R – N
RASSERENE

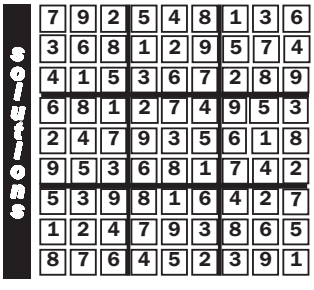
soduku 211

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



SOLUTIONS



LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



21E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS

Médéa sur du velours, Batna et Bel Abbés en examen

Le Championnat national de Ligue 2-Mobilis reprend son cours ce vendredi avec une 21e journée qui s'annonce tout à l'avantage du leader, l'O Médéa dans un meilleur couloir pour passer l'écueil du jour et prendre encore ses distances sur des deux poursuivants, le CA Batna et l'USMB Abbés en appel loin de leur base.



Les Olympiens qui ont réussi à conserver leur fauteuil à Chlef en arrachant un bon match nul face à l'ASO Chlef seront en position de force ce vendredi pour marquer de nouveau leur territoire en recevant une équipe de l'AS Khroub entièrement à leur portée. Le vent en poupe, et avec l'avantage considérable du terrain et du public, les poulains du coach Sid Ahmed Slimnai sont bien partis pour accrocher à leur compteur trois autres points et faire machine avant tout. Tout porte à que l'OM fasse de nouveau un petit trou derrière lui, d'autant que son dauphin, le CA Batna posté juste derrière avec un point de retard sera sur le gril samedi en se rendant à El-Eulma pour un bouillonnant derby contre le Mouloudia local forcé par l'obligation de résultat. Une chaude explication aux objectifs diamétralement opposés qui sent bien la poudre. Les Auréssiens sortant d'une petite mais précieuse victoire aux dépens de l'ABS qui leur a permis de réduire l'écart sur le leader auront fort à faire pour rester sur le même tempo et maintenir la pression sur l'OM. Babya qui vient de se séparer à l'amiable avec son coach Kamel Mouassa et couve une crise interne se doit impérativement de faire la différence pour rassurer son public au bord de l'implosion. L'USMB Abbés, (3e) à deux longueurs seulement du leader, et tout auréolée de sa qualification pour les quarts de finales de la Coupe d'Algérie aux dépens d'une cylindrée de l'élite , le DRB Tadjenant, se rendra a Bousssada pour un test à priori dans ses cordes face à l'ABS privé de son public. El Kheddra avec un moral au beau fixe a toutes les chances de ne pas rentrer bredouille et garder à distance le Paradou 4e avec six points à combler. Les Hydraouis seront sur leurs gardes en recevant une équipe de la JSM Skikda qui s'exprime mieux à l'extérieur et loin de la pression de son public. Une belle affiche en perspective entre deux équipes partisanes du beau jeu mais condamnées à combler leur retard pour espérer se mêler encore plus à la course au podium final. L'ASO Chlef logé à la même enseigne que le PAC, ira rendre visite à l'OM Arzew pour une opération rachat, mais force est de reconnaître que ce ne sera guère facile devant une formation locale qui lutte pour sa survie. Le moindre point concédé d'un côte comme de l'autre sera lourd de conséquences pour la suite. La JSM Béjaïa version Ali Fergani et sortant d'une étonnante défaite à domicile face au MC Saïda, aura l'opportunité de se refaire une santé en se rendant chez la lanterne rouge, l'USMM Hadjout. Belle affiche à Saïda entre le MC Saïda et le CABB Arréridj ayant retrouvé des couleurs et gardent encore un petit espoir de jouer, la troisième place. Enfin, et malgré le huis clos imposé, il y aura de l'électricité dans l'air à Aïn-Fekroun pour le derby des Chaouis entre le CRBA Fekroun et l'US Chouia. Les locaux dans la peau d'un potentiel relégable n'auront d'autre choix que de faire le plein de points pour rester encore en vie. Chose que leur contestera l'équipe visiteuse pour une éventuelle promotion.

S. S.

VENDREDI 15H00 :

Arzew : OMA – ASO Chlef
Médéa : OM – ASK
Saida : MCS – CABBA
Aïn Fekroun : CRBAF – USC (huis clos)
Alger 20-Août 55 : PAC – JSMS
Boussada: ABS – USMBA(huis clos)
Hadjout: USMMH - JSMB

SAMEDI 16H00:
El Eulma: MCEE – CAB

LIGUE 1 MOBILIS 21E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1MOBILIS (MATCHS AVANCÉS)

Derby sans saveur au 5-juillet

LA 21E JOURNÉE du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée mardi par le succès du leader l'USM Alger en déplacement contre le MO Bejaia (1-0), ce poursuivra vendredi i avec au menu le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Harrach à huis. Le MC Alger (6e, 29 pts) qui reste sur une qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, accueillera son voisin de l'USM Harrach (7e, 28 pts) à huis clos. Les coéquipiers de Sid Ahmed Aouadj auront à coeur de confirmer leur regain de forme enclenché depuis l'arrivée à la barre technique du jeune technicien Lotfi Amrouche en remplacement de Meziane Ighil. L'USMH, confrontée à une véritable crise de résultats, est appelée à réagir d'autant que l'entraîneur Boualem Charef est plus que jamais sur la sellette. La JS Saoura (5e, 30 pts), auteur de trois victoires de rang, espère confirmer sa belle forme sur le terrain de l'ES Sétif (11e, 25 pts) dans un duel qui promet. Les Sétifiens, qui peinent cette saison, n'auront d'autre alternative que la victoire pour éviter toute mauvaise surprise, d'autant que trois points seulement les séparent du premier relégable.

Vendredi 26 février (16h00) :
Alger (5-juillet) :
MC Alger - USM El Harrach (huis clos)
Sétif : ES Sétif - JS Saoura

Yacine Benzia choisit l'Algérie

L'ATTAQUANT Yacine Benzia (Lille OSC) a choisi de porter les couleurs de la sélection algérienne après sa rencontre avec le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, indique mercredi la première instance footballistique nationale sur son site internet officiel. La FAF entamera bientôt les procédures administratives d'usage auprès de la Fédération internationale (Fifa) pour qualifier le joueur avec les Verts, ajoute la même source. Benzia (21 ans) a déjà porté les couleurs des sélections jeunes de France, dont la celle des moins de 23 ans et est ainsi contraint de formuler un dossier à la Fifa pour le changement de sa nationalité sportive. Le président de la FAF avait annoncé en janvier dernier que le joueur formé à L'O Lyon rejoindra bientôt la sélection algérienne, avant que l'intéressé ne réagisse en affirmant qu'il n'avait pas encore tranché sur la sélection première pour laquelle il jouera entre l'Algérie et la France. Mais Benzia a déclaré la semaine passée qu'il avait finalement fait son choix et qu'il comptait le rendre public au cours de cette semaine. Il devrait ainsi honorer sa première convocation en mars prochain à l'occasion de la double confrontation contre l'Ethiopie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

SÉLECTION ALGÉRIENNE A'

un deuxième stage au menu du 29 février au 2 mars

LA SÉLECTION algérienne des joueurs locaux (A') effectuera un stage du 29 février au 2 mars sous la houlette du sélectionneur national,
Christian Goucuff, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de football. Il s'agit du deuxième regroupement en l'espace de quatre semaines, après un premier déroulé en début de février et auquel 25joueurs ont participé. La sélection A', mise en veilleuse depuis mai 2015, prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN) prévu en 2018 au Kenya. Les Verts étaient suspendus de la précédente édition du CHAN déroulé récemment au Rwanda et remporté par le RD Congo. La décision prise par la Confédération africaine de football (CAF), avait été motivée par le forfait de l'équipe nationale face à la Libye en match comptant pour le premier tour éliminatoire du CHAN-2014 en Afrique du Sud

LIGUE 1 (21E JOURNÉE/MATCH AVANCÉ):

Victoire de l'USM Alger devant le MO Béjaïa 1-0

L'USM ALGER a battu le MO Béjaïa 1-0 mardi au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, en match avancé de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Rabie Meftah à la 83e de jeu sur pénalty pour l'USM Alger. Ce résultat permet aux Rouge et Noir de consolider leur avance en haut du classement général de Ligue 1 avec 45 points, soit à 13 unités d'avance sur leur poursuivant direct, le CR Belouizdad (2e/32 pts). De son côté, le MOB garde provisoirement la troisième place au classement en compagnie du DRB Tadjenanet avec 31 points, en attendant le déroulement des autres rencontres de la 21e journée, prévues vendredi et samedi.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE CYCLISME

L'Algérien Bengayou remporte l'individuel du contre-la-montre

L'ALGÉRIEN Abdelraouf Bengayou a remporté l'épreuve des contre-la-montre juniors hommes comptant pour la 11 e édition des Championnats d' Afrique de cyclisme, organisée dans les villes de Casablanca et Benslimane (Maroc) du 16 au 26 février. Bengayou a remporté cette épreuve de 25,2 km en 36 min 09:55, devant Christopher Rougier Lagane des Iles Maurice (36:13.23) alors que l'autre Algérien Hamza Mansouri s'est classé à la troisième place (36:16.28). Plus de 30 pays africains participent à ce rendez-vous sportif organisé par la Fédération royale marocaine de cyclisme (FRMC), sous l'égide de la Confédération africaine de la discipline, du 16 au 19 février sur le Vélodrome d'Anfa et du 21 au 26 du mois dans la ville de Benslimane.

COUPE D'ALGÉRIE

L'entraîneur du HB Chelghoum Laid et son adjoint suspendus six mois

L'ENTRAÎNEUR du HB Chelghoum Laid, Chiha Foued et son adjoint Benyamina Mohamed Mehdi, ont écopé chacun de six mois de suspension ferme et une amende de 35.000 DA, selon le compte rendu de la réunion de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) tenue mardi.
. Pour sa part, la direction du HBCL a écopé d'une double amende de 20.000 et 50.000 DA, pour "conduite incorrecte de l'équipe" et "mauvais comportement de la délégation qui a accompagné l'équipe envers commissaire de sécurité".

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:40 | 12:42 | 15:51 | 18:23 | 19:40 | 05:44 | 12:47 | 15:56 | 18:28 | 19:45 | 05:59 | 13:01 | 16:10 | 18:41 | 19:59 | 05:50 | 12:52 | 16:06 | 18:37 | 19:50 | 06:06 | 13:08 | 16:18 | 18:49 | 20:06 | 06:11 | 13:13 | 16:23 | 18:54 | 20:11 | 06:14 | 13:16 | 16:26 | 18:57 | 20:14 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5408 - JEUDI 16 JOUMADA AL OULA 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	17°	10°
Oran	19°	10°
Constantine	17°	4°
Ouargla	25°	5°

LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE SMARTPHONES SAMSUNG

Les Galaxy S7 et S7 Edge dévoilés

Samsung Electronics vient d'annoncer deux nouvelles additions à la famille des Smartphones Galaxy : le Samsung Galaxy S7 et le Galaxy S7 Edge, créés en écho au style de vie des consommateurs d'aujourd'hui.

Les deux smartphones sont présentés avec un design raffiné, un appareil photo plus avancé, des fonctionnalités simplifiées et une connexion sans pareil pour une galaxie de produits, de services et d'autres expériences. «Nous croyons fermement en un monde plus lumineux, précis, pratique et amusant. On s'est efforcé d'appliquer cette vision avec les Galaxy S7 et Galaxy S7 Edge en associant un design élégant avec des fonctionnalités exceptionnelles donnant une expérience mobile inégalée», a déclaré DJ Koh, président Mobile Communications Business chez Samsung Electronics.

«Nous donnons le pouvoir aux consommateurs en leur accordant l'accès à une technologie qui leur permet de maximiser leur vie quotidienne pendant que nous continuons de repousser les limites de ce qui est possible «Appareil photo ultra-performant : des photos de hautes qualités à n'importe quel l'heure et à n'importe quel endroit

Les Galaxy S7 et Galaxy S7 Edge introduisent le premier appareil photo à la technologie Dual Pixel dans un Smartphone, offrant des photos plus nettes et plus précises, même à lumière faible. Grâce à sa technologie Dual Pixel révolutionnaire, sa lentille lumineuse avec une ouverture plus large, et son plus grand nombre de pixels, l'appareil photo dispose d'une vitesse d'obturation plus élevée et d'un autofocus plus précis même lorsque la lumière est faible. Le mode «Motion Panorama», une nouvelle addition aux modes de l'appareil photo, rend les photos panoramiques traditionnelles plus vivantes, ce qui permet à l'utilisateur de plonger dans une expérience visuelle immersive.



Les deux appareils sont conçus avec du verre et un métal 3D, le tout dans un design élégant durable avec des courbes ergonomiques pour une prise en main confortable. Pour le travail ou les loisirs, la nouvelle technologie d'affichage Always-On de l'appareil, offre une expérience «zerotouch» aux utilisateurs, où ils ne se soucient plus de manquer un appel ou une notification importante.

R. E.

DU 22 AU 25 FÉVRIER 2016

Mobilis au Mobile World Congress Barcelone 2016

LA PLANÈTE télécom est présente en, force à Barcelone pour le coup d'envoi du plus grand salon de l'industrie de la téléphonie mobile « Mobile World Congress MWC «, qui se tient cette année du 22 au 25 Février 2016 dans la capitale catalane.

Organisée autour du thème «mobile is everything», ce congrès est une méga rencontre de l'industrie sans fil. Mobilis, comme de tradition, marquera sa participation avec une forte délégation composée de cadres des activités techniques et commerciales, qui prendront part aux différentes activités du plus prestigieux spectacle de l'industrie des communications mobiles au monde. Un évènement au planning bien rempli : conférences, réunions et rencontres avec les leaders des TIC, partenaires de Mobilis et acteurs clé d'un secteur aussi concurrentiel que celui de la téléphonie mobile. La participation des cadres de Mobilis au Mobile World Congress, leur permettra d'acquérir les dernières solutions techniques et commerciales, surtout avec l'entrée éminente de l'Algérie dans le monde de la 4G. C'est aussi, l'occasion idéale pour les acteurs du marché, opérateurs et constructeurs, à l'établissement de liens et au partage d'expériences et de connaissances.

Une aubaine pour lever le voile sur les derniers produits avec des test en live, découvrir les dernières solutions technologiques et les nouvelles tendances du secteur de la téléphonie mobile en matière de la 5G, de réalité virtuelle et d'internet des objets.

LE BILLET DU MONTRÉALAIS

«Ici et là-bas»

Aujourd'hui j'ai presque vingt-sept ans, mais aujourd'hui aussi, j'ai cent ans. Toi, tu dois au moins avoir déjà soufflé une vingtaine de bougies. Au moment où tu lis ceci, chère arrière-petit-fils, je suis probablement mort, ou bien, j'ai cent ans. Dans l'éventualité de mon décès, je te laisse comme empreinte ma confession, mon expérience, mon présent et mon imagination. Je veux te connaître avant que tu sois érodé par la vie, te donner des conseils, quoique je ne sois pas très bien placé pour t'en donner.

Je suis né un 24 avril 1989 à Alger, en Algérie. J'ai pratiquement grandi auprès de mes grands-parents. Disons que ma mère, bien que dévouée, était un peu trop jeune et travaillait beaucoup. Mon père, quant à lui, avait d'autres priorités. Toutefois, je ne veux pas que tu te méprennes au sujet de l'un de tes ancêtres, mon père était une bonne personne, sauf qu'il ne saisissait pas très bien le sens des responsabilités. De ce fait, après avoir été un petit vieux, élevé avec des vieux, je rajeunissais au fil du temps grâce au contact scolaire de mes congénères. Je vivais métaphoriquement la vie de Benjamin Button. Lui rajeunissait physiquement et moi mentalement. Mon enfance était un rêve. J'étais submergé par l'amour de mes proches, de ma famille. J'étais comme un petit prince. J'avais pour air de jeu la grande maison de mes grands-parents. Je ne manquais d'absolument de rien.

L'Algérie pour moi, aujourd'hui, quand je ferme les yeux de cette époque magique. Je me revois ces matins d'été, quand je sortais dans le jardin, cette odeur de jasmin enivrante qui remplissait mes poumons d'un bonheur inextinguible. Le sol de pierre, qui, au contact de mes pieds nus, faisait monter la chaleur méditerranéenne à travers toutes les molécules de mon corps. Et que dire de ces pluies de «Jasminium Officinale» que je sentais tomber sur mes épaules comme les caresses d'un ange. Bref, ne sortons pas les violons, mais quand même le Paradis.

Je trouve intéressant le fait qu'à l'heure où tu me lis, tu as pratiquement le même âge que moi, le moi qui a écrit cette lettre, évidemment, pas le cadavre, ni le très improbable centenaire. Dans cette optique, tu pourras plus facilement te mettre en contexte et comprendre mes propos.

En effet, jeune algérien qui vit à Montréal, une très belle ville dont le froid immortalise la beauté comme un corps en cryogénie. À l'orée de cette année 2016, je me trouve dans cette métropole civilisée et développée.

La vie a changé pour moi, avant le matériel n'avait qu'une valeur relative dans ma vie bien que cette grande ville soit l'archétype du développement, on y souffre d'esprit de surconsommation capitaliste. Les gens sont aliénés par le bien matériel, à un point tel qu'ils en deviennent des machines vivantes. Il y a aussi un phénomène très marquant : les réseaux sociaux ! Facebook, Snapshat et compagnie transforment les abonnés en zombies. On ne vit plus, on virtualise.

Elamouri Karim

«MobiControl 1500++», la Nouvelle Offre de Mobilis

ENVIE de contrôler votre budget sans limiter vos communications ? La nouvelle offre « MobiControl 1500++ « de Mobilis est votre solution ! A compter du mardi 23 février 2016, Mobilis enrichit sa gamme MobiControl par l'introduction de sa nouvelle offre MobiControl 1500++ destinée au grand public. Disponible à travers ses 174 agences commerciales, Mobilis propose une offre attrayante, aux avantages inégalés défiant toute concurrence, un abonnement qui se caractérise par l'introduction à chaque renouvellement mensuel d'un crédit Bonus de 1500 DA utilisable vers tous les réseaux (Voix et SMS), et d'un bonus internet Facebook et WhatsApp d'une valeur de 1 Go. La « MobiControl 1500++ « de Mobilis c'est aussi :

- 0 DA l'appel vers Mobilis de 06h00 à 17h00
- Un (01) numéro Favoris Mobilis gratuit de 17h00 à 06h00;
- Communications à tarifs avantageux de 17h00 à 06h00

Avec la «MobiControl 1500++», il est possible d'anticiper le paiement de 3 mois, de cumuler les rechargements d'un mois à l'autre et d'acheter des pass en utilisant la formule *600# (50 Mo, 250 Mo, 1Go, 2Go, 5Go). La SIM peut être acquise seule ou en pack avec des terminaux mobiles et des tablettes tactiles au choix. Mobilis, encore une raison d'être et de rester chez le numéro 1.